

LE PHARE

DE L'ANSD

Newsletter

Bulletin Trimestriel - N°012 / Août 2021 - ISSN 2772-218 X

www.ansd.sn



Cérémonie de dénomination de l'ENSAE

■ DOSSIER :

Projet Women Count : pour une meilleure prise en compte des statistiques différenciées selon le sexe

■ INVITE DU PHARE :

Monsieur Ibrahima Dieng : DRH du Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération

■ ZOOM SUR :

Le visa statistique : un label qualité

■ GESTION DES PARTENARIATS :

La CGP : des prestations de service efficaces et adaptées

LE PHARE

DE L'ANSD

NEWSLETTER



N°12



BULLETIN TRIMESTRIEL

SOMMAIRE



4 EDITORIAL

5 ACTU-ANSD

Cérémonie de dénomination de l'ENSAE

11 DOSSIER

Projet Women count : pour une meilleure prise en compte des statistiques différenciées selon le sexe

18 L'INVITE DU PHARE

Interview M. Ibrahima DIENG
DRH du MEPC

22 PORTRAIT

Mme Séné Ndéye Sokhor
Chef du service régional de Thiès

23 GESTION DES PARTENARIATS

La Cellule de Gestion des Partenariats de l'ANSD :
des prestations de service efficaces et adaptées

27 OPCV

Observatoire de la pauvreté et des conditions de vie

30 EMPLOI

Résultats du dernier trimestre de l'ENES 2020 et les effets de
la pandémie à Covid-19 sur le marché du travail au Sénégal

39 ZOOM SUR

Le visa statistique : un label qualité

33 RESSOURCES HUMAINES

Les prestations familiales au Sénégal

38 IN MEMORIAM

39 PAGE DÉTENTE

Directeur de Publication :
Allé Nar DIOP, DG de l'ANSD

Coordonnateur de la rédaction :
Awa DIOP

Comité de rédaction :
Babacar S. Diatta
Sophie Diop
Alain F. Diatta
Ndiouma Faye
Absa Kane
Saliou Faye
Ndeye Fatou Coulibaly

Arame Laye Ngom
Moussa Gning
Mohamed War

Correcteurs :
Abdou Diouf, DGA de l'ANSD
Awa Diop

Crédits photos :
Cellule Communication ANSD

Montage, Infographie et Impression :
La Rochette



Dr. Allé Nar DIOP
Directeur général de l'ANSD

L'ENSAE s'investit, depuis 2008, dans le renforcement des capacités et la formation initiale de cadres supérieurs en statistique et économie quantitative en vue de la production de données fiables et de qualité. Née de la volonté des pouvoirs publics sénégalais de combler le déficit de statisticiens hautement qualifiés, elle est issue du rattachement à l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Département de la Statistique et de la Démographie (DSD) créé au sein de l'ancienne Ecole nationale d'Economie appliquée (ENEA). Ce département a remplacé en 1991 le Collège de la Statistique qui a été mise en place 1966.

L'ENSAE est un établissement d'enseignement supérieur à vocation sous régionale qui accueille 193 élèves au titre de l'année académique 2020-2021. Elle a déjà formé, depuis octobre 2008, 209 Ingénieurs statisticiens économistes, 183 Ingénieurs des travaux statistiques et 83 techniciens supérieurs de la statistique provenant de plus d'une dizaine d'Etats africains. Ces cadres ingénieurs occupent de hautes fonctions dans les administrations, les entreprises privées, les organisations non gouvernementales ainsi que dans les institutions internationales (Banque Mondiale, Fonds monétaire international, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, etc.).

En septembre 2019, l'ENSAE a lancé, en Co-diplomation avec l'Université Paris Dauphine, un Master

intitulé « Aide à la Décision et Evaluation des Politiques Publiques (ADEPP) ». Ce parcours innovant a pour objectif est de permettre l'acquisition de connaissances et d'outils de conception et d'analyse pour planifier, programmer, mettre en œuvre, suivre et évaluer les projets et politiques publiques de développement économique et social.

La cérémonie de dénomination de l'ENSAE n'est pas un fait anodin, mais un acte fort chargé de sens. Le Président de la République, Son Excellence Macky SALL, a voulu que cette dénomination honore un homme qui a beaucoup œuvré pour la planification et la mise en œuvre de la politique économique et sociale du Sénégal.

Arraché à notre affection à l'âge de 59 ans, Feu Pierre NDIAYE, Statisticien-Economiste, fut successivement : Cadre à la Direction de la Prévision et de la Statistique ; Fondé de Pouvoirs au Service de la Recherche et de la Statistique, Chef de la Section « Balance des paiements et réglementation des changes », Adjoint au Chef du Service des Etudes, Chef du Service des Etudes et des Statistiques, Chef du Service des Etablissements de Crédit et de Microfinance et Contrôleur des opérations à la Direction Nationale pour le Sénégal de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ; Directeur de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE) ; Directeur général de la Planification et des Politiques économiques (DGPPE) ; Secrétaire général du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération.

Il fut également un enseignant émérite au Département de la Statistique et de la Démographie de l'ex Ecole nationale d'Economie appliquée (ENEA), au Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) de la BCEAO et à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.

C'est donc un choix judicieux de Monsieur le Président de la République qui honore la mémoire d'un valeureux statisticien économiste qui a été de tous les combats pour la promotion de la statistique. Nous lui devons beaucoup, il restera présent dans nos mémoires.

Ce numéro 12 du Phare de l'ANSD revient sur la cérémonie de dénomination de l'ENSAE et les témoignages unanimes rendus à Pierre Ndiaye.

Bonne lecture !

Cérémonie de dénomination de l'ENSAE

L'Ecole nationale de la statistique et de l'analyse économique (ENSAE) a été officiellement baptisée Pierre Ndiaye, ce jeudi 1er juillet, du nom de l'ancien Secrétaire général du Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération, décédé le 23 décembre 2020, à l'âge de 59 ans.

La cérémonie qui s'est voulue sobre a été présidée, par le Ministre de l'Economie du Plan et de la Coopération, M. Amadou Hott.

Brillant Ingénieur Statisticien Economiste (ISE), les qualificatifs n'ont pas manqué pour décrire Feu Pierre Ndiaye : grand patriote, cadre de haut niveau, compétent, homme de conviction, généreux, pieux,

discret, courtois et d'une grande humilité. Cet artisan du Plan Sénégal Emergent (PSE) a toujours été utile pour son pays et son terroir, son Louly Mbfaye natal.

Des collaborateurs, amis, anciens camarades d'école, membres de la famille du défunt, ainsi que des autorités de l'ANSD, des représentants des partenaires au développement du Sénégal et le Directeur national de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest où il a été Chef de service avant son détachement au profit du gouvernement du Sénégal ont fait des témoignages sur le défunt. Ils ont unanimement salué la mémoire d'un grand homme, comme l'on en voit peu au cours d'une vie.



Coupé du ruban par Monsieur Amadou HOTT, Ministre de l'Économie du Plan et de la Coopération



Photo de famille avec le MEPC Amadou HOTT, le DG Allé Nar DIOP, Mme Awa DIOP, veuve de Feu Pierre Ndiaye, Mme Gnounka DIOUF, Conseiller du Président, parents et amis de Feu Pierre Ndiaye

Le Phare vous livre quelques-uns de ces témoignages :
 « Pierre était une personne disponible, efficace mais avec une humilité qui le rendait effacé. Pierre était pour moi un patriarche; il servait de cordon ombilical pour la famille et tenait jusqu'à sa mort les ficelles de l'équilibre familial. Incitateur au développement, il

général du MEPC, l'homme n'a jamais changé. Il n'a jamais voulu montré son autorité ni voir un collaborateur frustré malgré ses exigences pour un travail de qualité. » Marietou Wade SARR, son assistante



Remise du Livre de condoléances à Mme Awa Diop veuve de Feu Pierre Ndiaye par M. Amadou HOTT et le président de l'amicale des élèves de l'ENSAE

« C'était un homme affable, généreux, compétent. Pierre est quelqu'un qui avait un sens élevé des responsabilités. Travailleur performant et infatigable, il était l'un des concepteurs de toutes les politiques publiques élaborées au Sénégal depuis plus de quinze ans. » Mamadou Moustapha BA, Directeur général du budget
 « Pierre NDIAYE était un homme compétent, engagé



Discours de M. Aliou Ndiaye, Frère de Feu Pierre Ndiaye

était aussi un régulateur social et ne remettait jamais à demain ce qui pouvait se faire aujourd'hui. » Nakhla TINE, son cousin
 « Il était un homme intègre qui avait su rester toujours le même quel que soit son niveau de responsabilité. De Directeur général de la DGPEE à Secrétaire



Témoignage de M. Aboubacar Sédikh BEYE, Directeur général du Port Autonome de Dakar, ami de Feu Pierre Ndiaye



Discours de M. Amadou HOTT, Ministre de l'Economie du Plan et de la Coopération

et sérieux dans le travail. Je salue sa courtoisie et son style de manager doublé de planificateur hors pair. L'homme a marqué d'une empreinte indélébile le développement économique de son pays. » Aliou FAYE, Directeur du CEPOD,



Discours de Mlle Ephigénie SARR, représentante des élèves de l'ENSAE Pierre Ndiaye

Pour clôturer cette cérémonie d'hommage, M. Amadou Hott, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a à son tour parlé de son ami et proche collaborateur en ces termes :

« Feu Pierre NDIAYE fut l'un des plus brillants statisticiens sénégalais, un planificateur et un prévisionniste hors pair, capable de lire de manière précoce les signaux afin d'engager le processus d'adaptation des politiques publiques. »

Il fut ainsi un des grands artisans du Programme de Résilience Economique et Sociale (PRES) et du Plan d'Actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP2A). Pierre NDIAYE fut un élément essentiel du dispositif de l'ancien Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan et, plus tard, un des piliers phares du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC).

Il dira également à l'endroit des élèves de l'ENSAE Pierre Ndiaye :

« Je vous invite à méditer l'exemple de votre illustre parrain. Son parcours doit illuminer votre chemin en s'illustrant à ses qualités que sont la compétence, le dynamisme et l'amour du travail bien fait.

Vous devez également cultiver, comme Pierre a su toujours le faire, des vertus cardinales qui fondent et valorisent notre société, à savoir : la discipline, la ponctualité, la rigueur dans la générosité, l'intégrité, la persévérance mais aussi et surtout l'humilité.

C'est uniquement dans ces conditions que vous pourrez contribuer au rayonnement international de l'ENSAE Pierre Ndiaye, établissement à vocation régionale, membre fondateur du Réseau des Ecoles de Statistique Africaines (RESA) et accueillant une quinzaine de nationalités d'Afrique Sub-saharienne.»

Le Ministre conclura son témoignage ainsi :

« Partout où Pierre est passé, de la BCEAO au Ministère en charge de l'Economie, il a pu repousser l'ignorance et la paresse pour mettre en place la lumière de son intelligence, sa foi au travail, le culte de l'excellence avec un élan de générosité, de courtoisie et d'humilité jamais égalé.

Il ne nous reste plus qu'à continuer à prier pour le repos de son âme. Que la terre de Louly Mbafaye lui soit légère et qu'Allah l'accueille au Paradis. »

Par **MOUSSA GNING** et **MOHAMED WAR**,
CELCOM

Rencontre de la Direction générale avec le personnel de l'ANSD



Echanges entre M. Allé Nar DIOP, DG de l'ANSD et M. Abdou DIOUF DGA

Chaque année, le Directeur général de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient une rencontre avec le personnel. Cette cérémonie permet d'une part, de présenter sa feuille de route, d'expliquer les grandes orientations et de communiquer sur les projets phares de l'Agence. D'autre part, elle permet au personnel d'interagir avec la Direction générale, de poser des questions, et de soulever toutes les difficultés liées au travail. Cette rencontre est également un moment choisi par le Directeur général pour remercier et honorer de braves et compétents hommes et femmes qui ont

passé une partie ou toute leur carrière professionnelle au service de la statistique et qui sont admis à faire valoir leurs droits à une pension de retraite. Cette année, la rencontre s'est tenue le lundi 17 juin 2021 en présence de la Présidente du Conseil de surveillance de l'ANSD, Mme Nicole Gakou, de tout le personnel du niveau central et de l'ensemble des Chefs de services régionaux et de la Statistique. Après des échanges riches, la Direction générale a invité le personnel à travailler main dans la main pour l'accomplissement des missions assignées à l'ANSD.



Remise de cadeaux aux retraités, ici M. Bakary DJIBA décoré par M. Ibrahima Sène et M. Samba Ndiaye

Lancement du Prix « AgriData », Edition Jacques Faye



Point de presse du lancement officiel du Prix Agridata avec l'ANSD, l'IPAR, la DAPSA et la FAO

Le mardi 22 Juin 2021 a été lancé le prix « AgriData » Edition Jacques Faye. Le thème de cette première édition est « Développement agricole durable au Sénégal ».

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) et la Direction de l'analyse, de la prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) avec l'appui financier de la FAO et d'HEWLETT Fondation. L'objectif est de promouvoir l'utilisation des données et la production de solutions pour la contribution et l'amélioration de la qualité des données et des politiques mises en œuvre dans le domaine agricole.

Il s'agit d'un concours dédié aux étudiants / chercheurs et aux journalistes. Les meilleures productions (notes, blogs, articles, applications, rapports analytiques, outils de visualisation et des productions journalistiques) seront récompensées. Pour chaque catégorie, il y aura deux lauréats. Les lauréats peuvent remporter jusqu'à deux millions et des ordinateurs.

Toutes les informations sur le Prix sont disponibles sur: www.agridata.sn

Mise en œuvre du Système de Comptabilité Economique et Environnementale

Le projet « comptabilité économique et environnementale pour une politique factuelle au Sénégal » résulte d'un effort de collaboration entre l'ANSD et la Division des Statistiques des Nations Unies (UNSD). Il vise à éliminer les obstacles techniques et institutionnels relatifs à l'établissement de comptes économiques et environnementaux au niveau national. En particulier, le projet permettra d'aborder la mise en œuvre du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) de 2012 au Sénégal en utilisant une approche flexible et modulaire.

La nécessité de disposer des données sur l'environnement et ses relations avec l'économie sont devenues apparentes au cours des dernières années. En effet, la pandémie, ainsi que les crises du changement climatique et de la biodiversité, ont montré la pertinence de rendre visible la contribution de la nature dans les statistiques. La mise en œuvre du SCEE devra alors fournir une approche systémique intégrée pour mesurer le développement durable et soutenir le Programme 2030.

Le Sénégal, à travers l'ANSD et ses partenaires, a procédé au lancement officiel du projet le 04 mai 2021. Le projet se concentre sur l'élaboration d'un plan national pour l'avancement de la comptabilité économique et environnementale et la compilation de deux comptes selon le SCEE.

Création d'une association des agents de collecte certifiés (2A2C)

Le samedi 12 juin s'est tenue à l'ANSD une assemblée générale des agents de collecte certifiés afin de mettre sur pied une association et d'en élire le bureau.

L'association 2A2C se veut être un cadre d'échanges pour les agents certifiés qui sont au nombre de 600 personnes. L'un des objectifs de l'association est de labéliser la profession.

Pour mener à bien cette mission, M. Moussa Gningue, a été porté à la tête de l'association lors de l'assemblée générale.

PROJET : WOMEN COUNT



**pour une meilleure prise en compte des
statistiques différenciées selon le sexe**

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et ONU Femmes (l'organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) ont signé un Accord de Partenariat, le 24 Août 2020, portant sur le Programme Women Count « Faire de telle sorte que chaque femme et chaque fille compte dans la production et l'utilisation des données pour le suivi des ODD au Sénégal ».

Dans sa mission consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans le monde, ONU Femmes a élaboré un programme phare, intitulé Women Count (Les Femmes Comptent), pour appuyer les pays à disposer des statistiques de genre de qualité et leur permettre de mettre en œuvre et de suivre les ODD de manière efficace.

Ce programme vise à créer un environnement politique et institutionnel favorable à la production et à l'utilisation des statistiques sexo spécifiques au Sénégal, à améliorer la qualité, la comparabilité et la régularité de ces statistiques produites afin de combler les lacunes dans les données nationales et respecter les engagements en matière de reporting des objectifs de développement durables (ODD) et à assurer aux utilisateurs de statistiques un meilleur accès aux statistiques genre.

L'état actuel de mise en œuvre du programme a permis d'avoir beaucoup de réalisations phares autour de 3 axes d'intervention.

Le premier axe concerne un environnement politique et institutionnel favorable, reflété notamment par l'intégration du genre pour la première fois dans la SNDS-III (2019-2023) et la création et mise en place d'un Comité multipartite de genre, en charge de la gouvernance et de la coordination de la production, la compilation, la diffusion et l'utilisation des statistiques de genre, entre autres réalisations décisives.

Le deuxième axe est relatif à la production de statistiques genre de qualité à travers, par exemple, le renforcement des capacités de 158 acteurs de production du SSN, au niveaux national et infranational, sur les techniques de collecte, de traitement et d'analyse de données sensibles au genre, ainsi que la valorisation des bases de données existantes avec la production de 3 rapports thématiques provisoires portant sur l'accès différentiel à l'éducation, l'accès différentiel à l'emploi formel et les violences basées sur le genre.

Enfin, le troisième et dernier axe d'intervention concerne l'accès, l'utilisation et la communication des statistiques



Par Oulimata Sarr

Directrice Régionale

ONU Femmes Afrique de l'Ouest et du Centre

de genre. Entre autres réalisations, cet axe est illustré par la mise en place d'une Association des Professionnels de l'Information sur le Genre (APIG) pour mutualiser les initiatives existantes et créer un cadre propice et pérenne sur les questions de genre, et bientôt la création et publication d'une base de métadonnées sexo spécifiques en libre accès, en définissant des indicateurs et les mécanismes de calcul des statistiques de genre.

Les prochaines étapes identifiées de la collaboration entre l'ANSD et ONU Femmes incluent l'élaboration d'un ensemble minimal national d'indicateurs de genre, la réalisation de plusieurs études portant sur la violence contre les femmes et les filles au Sénégal, la contribution des femmes dans le PIB national, l'entrepreneuriat féminin, l'état d'avancement de la mise en œuvre des ODD dans une perspective de genre ainsi que la production d'un bulletin statistique semestriel « Femmes et hommes du Sénégal » axé sur EVAW, le travail non rémunéré, le leadership féminin et la participation politique.

Ce numéro 12 du bulletin trimestriel LE PHARE de l'ANSD consacre son dossier spécial au programme Women Count ; il vous permettra chers lecteurs, de mieux comprendre les enjeux de la prise en compte du genre dans les statistiques officielles pour éclairer les décideurs dans les choix stratégiques des politiques et programmes visant à lutter contre les inégalités et à l'autonomisation des femmes.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Par **OULIMATA SARR**

Le programme Women Count

Conscient de l'importance des statistiques pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et programmes de développement, le Gouvernement du Sénégal a décidé, au début des années 2000, de réformer le Système statistique national (SSN) en vue de le rendre plus performant et apte à relever les défis du troisième millénaire. C'est ainsi que fut promulguée la loi n° 2004-21 du 21 juillet 2004 portant organisation des activités statistiques. Cette loi a créé un nouvel organisme statistique central, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

Le Sénégal a mis en pratique la programmation stratégique avec l'élaboration en 2007 de la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) dénommée Schéma directeur de la Statistique (SDS 2008-2013)). L'arrivée à terme de ce SDS a conduit à l'élaboration de la deuxième SNDS couvrant la période 2014-2019.

L'analyse diagnostique du Système statistique national (SSN) a permis d'identifier les problèmes et les défis rencontrés au cours de la mise en œuvre de cette deuxième SNDS notamment la prise en compte du genre dans la production et l'analyse des statistiques. Pour faire face à ces défis, le Sénégal a porté un grand intérêt à la problématique genre et notamment à l'égalité de sexe, à l'autonomisation et à l'épanouissement des femmes, qui s'est traduit par diverses mesures d'ordre législatif, réglementaire, organisationnel et financier.

La troisième SNDS qui couvre la période (2019-2023) a ainsi retenu comme pilier stratégique 1 : Développer la production statistique en tenant compte du genre et de la décentralisation pour satisfaire les besoins en information des utilisateurs). Cette nouvelle stratégie s'aligne au deuxième Plan d'actions prioritaires (PAP 2) du Plan Sénégal Emergent ainsi qu'aux engagements internationaux et continentaux (Charte africaine de la statistique, Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique-SHaSA 2, Tops 5 de la Banque africaine de Développement (BAD), Agenda 2063 de l'Union africaine) et internationaux (Agenda 2030 des Nations unies portant sur les Objectifs de Développement durable-ODD).

L'ONU Femmes, créée pour accélérer les progrès dans la réponse apportée aux besoins spécifiques des femmes et des filles partout dans le monde, constitue une opportunité à saisir pour développer les statistiques sur le genre. Au Sénégal, ONU

Femmes intervient pour faire de l'ambition des Objectifs de développement durable (ODD) et du Plan Sénégal Emergent (PSE) une réalité pour les femmes et les filles en mettant l'accent sur les trois domaines prioritaires suivants :

- le renforcement des systèmes de Gouvernance, du Leadership et de la Participation Politique des Femmes intégrant le projet Women Count Sénégal ;
- le renforcement de l'Autonomisation Economique des Femmes ;
- l'Eradication des Violences faites aux Femmes et aux Filles.

Le Groupe d'Experts Inter-Agences sur les Indicateurs de Développement Durable (IAEG-SDG) a identifié un ensemble de 232 indicateurs uniques pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des 17 ODDs. 54 de ces indicateurs prennent en compte explicitement ou implicitement l'égalité entre les sexes dont 14 indicateurs concernent l'ODD 5 « Egalité des Sexes et Autonomisation de la Femme ». Sur les 14 indicateurs proposés pour suivre l'ODD 5, il existe seulement quatre (appelés indicateurs de niveau I) pour lesquels des normes de mesure internationalement reconnues existent et pour lesquelles



des données sont régulièrement collectées pour la plupart des pays. Sur les 11 indicateurs restants, 4 ont des normes reconnues sur le plan international, mais pour la plupart des pays la collecte de données est largement irrégulière (appelés indicateurs de niveau II). Et pour les six autres (appelés indicateurs de niveau III), les normes internationales n'existent pas encore et la plupart des pays ne collectent pas régulièrement ces données. Il ressort qu'une partie de ces indicateurs sensibles au genre manque actuellement de définitions claires et de méthodologies parfaitement comparables pour un suivi complet des ODDs.

Différents pays, dont le Sénégal, ne sont pas en mesure de fournir des données de base pour bon nombre de ces indicateurs. Cela s'explique entre

autres par un manque de ressources adéquates ; des capacités de production et d'utilisation des statistiques genre des acteurs clés du Système statistique national très limitées.

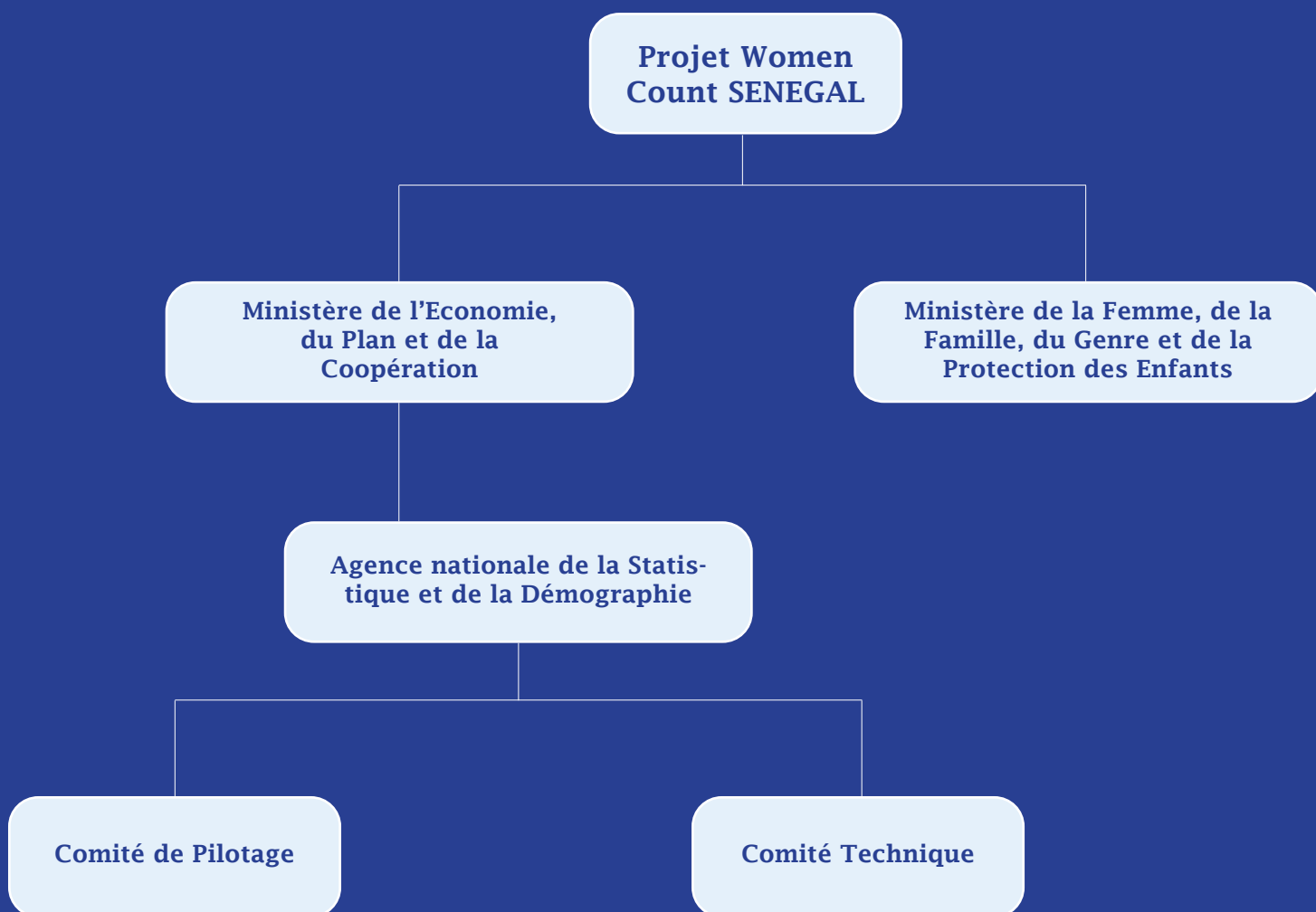
Dans la perspective de répondre à ces défis, le Programme Phare "Making Every Woman and Girl count – Women Count" a été développé par le siège de ONU Femmes. Ce programme mondial vise à induire un changement radical dans la production, la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation de données et de statistiques de qualité sur les aspects clés liés à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation de la femme.

En lien avec ce programme Women Count mondial et celui régional, à la suite d'un processus de sélection mondial, le Sénégal a été sélectionné aux côtés de 11 autres pays pilotes pour développer et mettre en œuvre ce Programme à travers le Bureau de ONU Femmes au Sénégal. A cet effet, le Programme

Sénégal d'ONU Femmes a élaboré une Note Conceptuelle sur la Situation des Statistiques Genre au Sénégal (Analyse de la Situation) et un Document de Projet (ProDoc) aligné au contexte national à travers les axes du PSE et du PNUAD 2019-2023.

A l'horizon 2021, le Projet « Women Count Sénégal » - financé à hauteur de 1,800,000 USD par les fonds du Programme Mondial « Women Count » de 2019 à 2021 - entend contribuer aux trois principaux objectifs suivants : 1) Créer un environnement politique et institutionnel favorable à la localisation et au suivi effectif des objectifs de développement durable (ODD); 2) Améliorer la qualité, la comparabilité et la régularité des statistiques ventilées par sexe afin de combler les lacunes dans les données nationales et respecter les engagements en matière de rapports au titre des ODD et 3) Veiller à ce que les utilisateurs des statistiques genre aient accès à des statistiques ventilées par sexe, afin de renforcer une demande suffisante pour leur production.

Organigramme de la mise en œuvre du Programme



Principales activités du Projet et Directions ou Cellules en charge

DIRECTION DES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES (DSDS)
Contribuer à la mise en place et à l'opérationnalisation du comité de pilotage et du comité technique du projet.
Contribuer à appuyer l'ANSD pour rendre opérationnel un organe à part entière en son sein, chargé des statistiques de genre.
Appuyer l'ANSD dans l'élaboration d'un ensemble minimal national d'indicateurs de genre.
Aider le SSN à retraiter les données existantes relatives au GEWE pour produire des indicateurs de niveau 1/2 avec une ventilation pertinente et des leçons apprises.
Appuyer la création et la publication d'une base de métadonnées sexo spécifiques en libre accès, en définissant des indicateurs et des mécanismes de calcul des statistiques de genre.
Appuyer l'ANSD dans la réalisation d'un sondage sur l'utilisation du temps.
DIRECTION DES STATISTIQUES ECONOMIQUES ET DE LA COMPTABILITE NATIONALE (DSECN)
Soutenir le SSN dans la collecte de données dans les domaines thématiques de l'entrepreneuriat féminin et de la position des femmes dans les activités économiques (y compris les femmes en Agriculture).
DIRECTION DU MANAGEMENT DE L'INFORMATION STATISTIQUE (DMIS)
Appuyer la refonte et la mise à jour de la plateforme Web de l'ANSD (Archivage des données d'enquête au Sénégal ANADS et sites web).
Contribuer à la compilation et à la constitution d'une liste des principaux utilisateurs de données du Sénégal afin de déterminer les besoins en matière de collecte de statistiques ventilées par sexe.
Assurer la publication de guides, manuels, répertoires et notes sur l'utilisation des statistiques de genre pour divers utilisateurs.
CELLULE DE PROGRAMMATION, D'HARMONISATION, DE COORDINATION STATISTIQUE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (CPCCI)
Faciliter la création et l'opérationnalisation du comité multipartite pour les statistiques différenciées selon le sexe aux niveaux national et infranational (le cas échéant), pour la production et l'utilisation des statistiques différenciées selon le sexe au sein du Système Statistique National (SSN).
Aider le SSN à dresser l'inventaire des sources de données administratives potentielles pour le suivi des ODD, en intégrant une dimension genre, en se concentrant sur la disponibilité, la qualité, l'accessibilité et la disponibilité des données, l'utilisabilité des données et la validation.
ECOLE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE (ENSAE)
Former des cohortes du niveau central et décentraliser la formation aux acteurs du SSN présents en régions.
Organiser des ateliers locaux de formation, des séminaires et des conférences sur l'utilisation des statistiques de genre et l'identification de sources fiables de statistiques de genre pour les statisticiens et les non-statisticiens.

Pour un bon déroulement et un meilleur suivi de ces quatorze activités, il a été mis en place un Comité Technique et un Comité de Pilotage (CoPil).

Le Comité de Pilotage formé d'une équipe transversale a pour mission, entre autres, de veiller au bon déroulement des activités du Projet. Les membres dudit Comité sont tenus de se réunir en moyenne une fois par semestre et à chaque fois que de besoin, sur convocation de son Président.

C'est dans ce cadre que la première rencontre des membres du comité s'est tenue le 7 mai 2021 pour, notamment discuter de l'état d'avancement des activités et faire des propositions pour la suite du Projet.

Comités régionaux de développement (CRD) de sensibilisation du comité multipartite pour les statistiques différenciées selon le sexe aux niveaux national et infranational

Au niveau national, à l'instar des autres pays de la sous-région, une Stratégie nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (SNEEG), deuxième génération, pour la période 2016-2026 a été élaborée de façon participative et inclusive. Elle préconise la désagrégation et la diffusion d'indicateurs et d'informations statistiques selon le genre.

Ainsi, il est à noter que le suivi des indicateurs de la SNEEG comme ceux des ODD requiert un investissement important dans les méthodologies et la production des statistiques officielles au niveau de tous les ministères. L'absence d'un cadre de concertation entre les cellules d'études et de planification et les cellules genre des ministères ne permet pas une meilleure prise en compte du genre dans la production statistique.

En ce sens, un comité multipartite (CM) pour les statistiques de genre a été créé pour appuyer le SSN dans la production et l'utilisation des statistiques différenciées selon le sexe aux niveaux national et infranational. Ce cadre a permis aux ministères sectoriels d'élaborer un plan d'actions de façon participative et d'estimer les ressources nécessaires à la réalisation des activités déclinées dans la matrice du CM.

Rappelons que ce processus s'est déroulé en trois étapes à savoir : (i) la création et la mise en place d'un

comité multipartite et la validation d'un plan de travail ; (ii) la préparation des projets de plan d'action pour chaque ministère sectoriel ; (iii) la finalisation et la validation du plan d'action des activités.

L'objectif général poursuivi à travers ces comités régionaux de Développement (CRD) est non seulement de vulgariser les activités du comité multipartite mais aussi de sensibiliser les autorités et les acteurs régionaux sur la nécessité d'accorder plus d'importance aux statistiques différenciées selon le sexe au Sénégal.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- recueillir la matrice des plans d'actions régionaux ;
- sensibiliser sur la prise en compte du genre dans les différentes activités ;
- partager le contexte, les objectifs et les résultats obtenus du document du comité multipartite ;

Des CRD sur le comité multipartite dans les quatorze (14) régions se sont déroulés du 27 avril au 30 juin 2021. Lors de ces CRD, des sectoriels membres du comité multipartite ont accompagné l'équipe de l'ANSD. Des discussions enrichissantes ont été menées dans les différents CRD et ont fait ressortir les recommandations suivantes :



Présidium CRD de Dakar présidé par le Gouverneur



Présidium CRD de Thiès présidé par le Gouverneur, à ses côtés, le Conseiller de l'ANSD à l'action régionale et le Coordonnateur du projet à ONU Femmes

- prendre en compte les besoins des personnes en situation de handicap ;
- favoriser l'approche budgétisation sensible au genre ;
- prendre en compte la dimension genre dans la collecte et le traitement des données
- mettre en place par le Gouverneur d'un arrêté de mise en place d'un comité multipartite régional et désignation des structures chargée de l'animation du dit comité
- faire un plaidoyer pour le renforcement des moyens (humain, logistique, et financier) des services régionaux ;
- dynamiser la coordination régionale ;
- impliquer le niveau départemental en ayant un représentant de l'ANSD au sein de chaque département ;
- sensibiliser les enseignants à ce qu'ils incitent les apprenants à suivre les filières statistiques pour pallier au déficit d'experts en statistique ;
- préparer les questionnaires en langues locales pour prendre en charge la couche de la population non instruite ;
- impliquer les élus et autres leaders (maires, chefs de quartier...);
- harmoniser les concepts, définitions et les techniques de collecte des données de toutes les structures;
- solliciter un local à la gouvernance pour l'archivage, la sécurisation des données statistiques collectées ;
- prendre en compte la production des données statistiques dans l'élaboration du budget de chaque ministère sectoriel ;
- renforcer les capacités des services régionaux et départementaux, dans le domaine des statistiques ;
- mettre en place une structure faitière au niveau départemental, chargée de coordonner la collecte et la production des données statistiques pour plus de fiabilité.

Etude portant sur l'inventaire des sources administratives potentielles pour le renseignement des indicateurs des Objectifs de développement durables (ODD)

Pour relever le défi du renseignement des objectifs de développement durable, les Instituts nationaux de statistiques (INS) et les structures productrices de données considèrent de plus en plus l'utilisation de sources de données alternatives comme celles administratives. Bien que l'utilisation des sources administratives par les INS a toujours été limité traditionnellement à l'utilisation des documents fiscaux pour la production de statistiques d'entreprises et à l'exploitation des données d'Etat civil, leur utilisation dans le cadre du suivi des programmes internationaux, comme les ODD constitue une nouvelle approche.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda 2030 au Sénégal, l'inventaire des sources de données administratives potentielles pour le renseignement des ODD constitue une première étape importante. En effet, la production de données pour le suivi des ODD est une tâche complexe au niveau des structures sectorielles. Cette tâche est rendue encore plus difficile par la nécessité de tenir compte de la dimension genre. Par conséquent, l'identification des sources administratives potentielles peut être déterminante dans le processus d'amélioration de ses dispositifs de collecte pour les rendre apte à relever les défis du renseignement des indicateurs ODD.

Les objectifs de cette étude sur l'inventaire des sources administratives potentielles pour le suivi des indicateurs ODD sont :

- d'identifier les sources administratives potentielles qui sont à mesure de renseigner les indicateurs de l'agenda 2030 y compris les indicateurs liés au genre ;
- d'évaluer la disponibilité, la qualité, l'accessibilité et l'utilisation des indicateurs de ses sources administratives.

La méthodologie de l'étude a suivi les quatre étapes suivantes :

- état des lieux des travaux internationaux et nationaux sur les indicateurs des ODD liés au genre ;
- cartographie des indicateurs des ODD par structure productrice ;
- réalisation des entretiens avec les structures productrices de données ; et
- exploitation des informations pour le remplissage de la maquette répertoriant les sources administratives potentielles.

A terme les résultats suivants ont été obtenus :

- Parmi les 231 indicateurs sans doublons, 35 ne relèvent pas du domaine de la statistique mais plutôt des politiques, programmes ou stratégies à mettre en œuvre par le Sénégal.
- Les services producteurs ont été identifiés pour 67,5% des indicateurs statistiques. L'ANSD, la Direction générale de la Planification et des Politiques Economiques (DGPPE) et la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) sont les plus grands pourvoyeurs d'indicateurs avec 55,8% des indicateurs qu'elles produisent.
- 76,4% des indicateurs existent déjà dans une version exacte ou approchée. Dans le court terme, ce pourcentage pourrait attendre 96,4%.
- Sur les 231 indicateurs (hors doublons), 51 sont spécifiques au genre et 96% de ces indicateurs ont été recensés dans le cadre de cette étude. L'ANSD apparaît toujours comme la structure qui produit le plus d'indicateurs liés au genre. Près de la moitié (49%) des 51 indicateurs spécifiques genre sont de leur ressort et sont tous de nature statistiques.
- L'ANSD, la Direction de la planification et de la réforme de l'éducation (DPPRE) du ministère de l'éducation et la Direction de l'Equité et de l'Egalité de Genre (DEEG) du ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants apparaissent toujours comme les principaux pourvoyeurs d'indicateurs ODD disponibles et spécifiques au genre, avec 32 indicateurs représentant 78,0% sur les 41 indicateurs disponibles relatifs au genre inventoriés dans cette étude.
- La catégorie « Tier II » enregistre le plus grand nombre d'indicateurs disponibles liés au genre avec 26 indicateurs (83,9%) des 31 indicateurs spécifiques au genre de la classe. La catégorie « Tier I » quant à elle ne dénombre que 14 indicateurs-genre disponibles soit 87,5% des 16 indicateurs liés au genre recensés.

FORMATION EN COLLECTE, TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES SENSIBLES AU GENRE

Certaines activités du partenariat portent sur le renforcement des capacités des producteurs et utilisateurs des données sensibles au genre. Ces activités consistent à organiser des ateliers de formation centrés sur les techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données sensibles au genre mais aussi sur l'utilisation des sources existantes de données sensibles au genre.

A cet égard, l'ENSAE a développé deux programmes de formation de niveaux 1 et 2 sur la collecte, le traitement et l'analyse des données sensibles au genre. Ces programmes, conçus sur la base des besoins et attentes des différentes cibles/bénéficiaires, sont structurés autour de modules avec des indications détaillées sur le contenu, les profils des acteurs cibles et le mode opératoire des formations à dispenser.

L'objectif global poursuivi à travers ces formations est d'améliorer le système de collecte, de traitement et d'analyse des données liées au genre au sein des acteurs du SSN (système statistique national) impliqués dans la production et la diffusion de statistiques. Les sessions de formation ont permis, entre autres, aux participants de :

- mieux s'imprégner des approches et outils de collecte de traitement et d'analyse des données liées au genre ;
- d'appréhender les principes généraux des enquêtes ;
- renforcer leur pratique en traitement de données ;
- d'apprendre à savoir représenter, sur une carte, des indicateurs.

La formation a ciblé essentiellement les acteurs du SSN impliqués dans le processus de validation, de collecte, de traitement et d'analyse des données, en l'occurrence les gestionnaires de données, les chargés de suivi et évaluation, les responsables de la planification et les administrateurs de recherche.



Remise d'attestation par le DG de l'ANSD – Renforcement de capacités sur les statistiques différenciées selon le sexe

INTERVIEW

M. Ibrahima DIENG

DRH du MEPC



Ce numéro 12 du Phare de l'ANSD, a comme invité M. Ibrahima Dieng, DRH du MEPC.

Le Phare : Qui est M. IBRAHIMA DIENG ? Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs

Bonjour, je m'appelle Ibrahima Dieng, je suis Inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale. Toutefois, depuis juillet 2009, je suis dans la gestion des ressources humaines, notamment au Conseil économique et Social, ensuite au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan puis à la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor et à partir de juin 2019, au Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération.

Cependant, je précise que pour accéder au corps des inspecteurs du travail et de la sécurité sociale, j'ai intégré l'Ecole nationale d'Administration (ENA) de Dakar par la voie du concours professionnel.

J'ai d'abord fait le cycle B pour devenir Contrôleur du Travail et de la sécurité sociale, avant d'être reçu au cycle A de l'ENA.

Je rappelle également que j'ai commencé ma carrière professionnelle par l'enseignement en tant que normalien, avec dix années de pratique de classe, qui m'ont mené tour à tour à Fongolimbi et Niéméniké dans la région de Kédougou, ensuite à Tassette et à Fissel mon village natal.

Je suis également formateur en droit du travail, en droit syndical et relations professionnelles et j'ai participé à plusieurs processus de recrutement. D'ailleurs, j'ai été récemment membre des panels d'interviews pour le recrutement du top management de MCA Sénégal II, avec entre autres la charge d'interviewer les candidats à différents postes de Directeur dont notamment les postes de Directeur des Ressources Humaines et de Directeur administratif.

Le Phare : Quelles sont les principales qualités requises pour être DRH, surtout d'un important département ministériel comme celui du MEPC ?

Pour un DRH, notamment dans une Administration publique aussi stratégique que le MEPC, il faut à la fois des qualités humaines et professionnelles.

Les premières ont trait à la disponibilité, à l'engagement, à l'honnêteté, à la loyauté, à la retenue, mais aussi et surtout au don de soi avec une relationnelle dynamique, en vue de développer en interne une relation clientèle pour permettre notamment aux managers de se concentrer sur leurs tâches stratégiques.

Pour les qualités professionnelles, outre les principes et valeurs fondateurs de l'Administration dont la ponctualité, l'assiduité, la discrétion etc. ; il y a

lieu d'avoir une bonne connaissance de la Fonction publique, de ses textes en matière d'administration et de gestion du personnel, une bonne connaissance des relations de travail, des politiques de formation, de la gestion des compétences, des outils modernes de gestion des ressources humaines mais aussi et surtout disposer de réelles qualités en management pour, tel un maître d'orchestre, permettre aux talents en place d'éclorre en vue d'une pleine prise en charge de toutes les dimensions de la fonction RH.

Le Phare : Pouvez-vous nous parler un peu de votre département au sein du MEPC et de vos missions?

Outre les structures sous tutelle, le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération comprend :

- le Cabinet et les services rattachés ;
- le Secrétariat général et les services rattachés ;
- les directions générales ;
- les autres directions.

Parmi ces autres directions, il y a la Direction des ressources humaines qui comprend :

- la Division du Développement des Ressources humaines (DDRH) ;
- la Division de la Prévoyance et des Actions sociales (DPAS) ;
- la Division de la Gestion administrative des Carrières (DGAC) ;
- le Bureau des Etudes et du Suivi (BES) ;
- le Bureau administratif et financier (BAF).

La Direction des Ressources humaines a pour mission d'assurer, sous l'autorité du Ministre, la définition et le pilotage des stratégies, politiques, programmes et processus relatifs à la gestion des ressources humaines, conformément aux orientations et objectifs stratégiques du Département.

A ce titre, elle est chargée notamment :

- de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences au sein du département ;
- de la politique de formation et de renforcement des capacités des agents du ministère, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de plans de formation et de perfectionnement des agents du département ;
- de la promotion des mécanismes de sécurité sociale au profit des agents et de leurs familles, notamment par la création ou le renforcement des structures mutualistes et dispositifs d'assurance collective ;
- de la gestion des questions médico-sociales concernant le personnel du département ;



- de l'organisation des activités socio-éducatives au profit des agents et de leurs familles ;
- de la gestion administrative et des carrières des personnels des services centraux et des services extérieurs du ministère, à l'exception du personnel des corps militaires, paramilitaires et de police, mis à la disposition du département ;
- du suivi auprès du ministère chargé de la Fonction publique du recrutement des personnels civils des directions et services du département.

Le Phare : Quelles difficultés rencontrez-vous au quotidien dans l'exécution de vos missions ?

Aujourd'hui, les difficultés ont principalement trait aux conditions d'installation avec des locaux un peu exigus où tous les services de la DRH sont logés dans trois bureaux.

Cette situation a pour conséquence un déficit de ressources humaines lié aux insuffisances des capacités d'accueil. Sur un effectif optimal de 27 agents, la Drh ne compte actuellement que 7 personnes, soit 1% des effectifs du département.

Il s'y ajoute le fait que le social, qui occupe une place importante dans la gestion des ressources humaines, requiert des moyens financiers substantiels qu'il n'est pas toujours évident de trouver.

Le Phare : Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre travail de DRH ?

Vous savez la fonction RH est une fonction éminemment stratégique car ce sont les performances sociales qui permettent aux organisations d'atteindre leurs objectifs, quels qu'ils soient.

Donc je ne suis vraiment heureux que lorsque les

stratégies et politiques mises en place permettent aux équipes de performer.

C'est également une fonction support et à cet égard, nous l'appréhendons comme une relation clients-fournisseur de services internes, où il ne faut avoir le sentiment du devoir accompli que lorsque l'on donne entière satisfaction aux différentes sollicitations et attentes légitimes des partenaires que sont les agents du MEPC.

Le Phare : Dans le cadre de la mutualisation des activités au sein des différentes entités du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC), il a été créé un Comité de pilotage de la Politique de gestion des ressources humaines. Pourriez-vous revenir sur ces éléments ?

En effet, il a été créé, au sein du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, un Comité de pilotage de la politique de gestion des ressources humaines (COPIL/RH) du Ministère.

Ledit comité est présidé par Monsieur le Secrétaire général du Ministère et a comme Secrétaire permanent le Directeur des ressources humaines.

Le COPIL/RH est un cadre d'impulsion, d'orientation, de coordination et de suivi de la Politique de gestion des ressources humaines du Ministère.

Il intègre, au plus haut niveau, les principaux acteurs RH de l'ensemble des structures du département.

Le Phare : En termes de mobilité et de carrières pour les agents du Ministère, quels sont les grands chantiers et les perspectives ?

La mobilité et la gestion des carrières constituent un

levier déterminant dans la gestion des ressources humaines qui a la particularité d'être une fonction partagée. En raison de cette principale caractéristique, nous privilégions la démarche participative et inclusive. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une commission mobilité et carrières, cadre de concertation entre les acteurs et de coordination de la politique de gestion des carrières des agents du Ministère a été instituée.

Elle est chargée, notamment :

- d'harmoniser les procédures de gestion administrative des ressources humaines ;
- de promouvoir les outils de gestion de la mobilité et des carrières ;
- de contribuer à la définition des plans de carrières des différents personnels du Ministère ;
- de donner un avis sur la politique de mobilité interne des personnels du Département ;
- d'appuyer la DRH dans l'accompagnement des projets et parcours professionnels des agents ;
- d'émettre des propositions d'amélioration de la politique de gestion des carrières.

Le Phare : Y-a-t-il d'autres grands chantiers pour votre direction? Lesquels ?

En effet nous avons plusieurs chantiers et projets parmi lesquels :

- l'élaboration du document de politique RH, en cours ;
 - la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences (GPEC) ; la définition et la mise en œuvre d'un plan de formation ;
 - la conception, le développement et le déploiement d'un système d'informations de gestion des ressources humaines (SIGRH) ;
 - l'élaboration d'un manuel des procédures RH.
- A cela, s'ajoutent les chantiers à caractère social qui concourent à améliorer les conditions de vie et de travail des agents et à développer l'esprit d'appartenance à la grande famille du MEPC.

C'est dans cet ordre que s'inscrit le tirage des billets pour le pèlerinage à la Mecque que vient d'effectuer la commission sociale sous la présidence de Madame Sagna, Chef de la division RH de l'ANSD.

Le Phare : L'ANSD à travers la personne de sa DRH Mme Sagna, dirige la commission sociale du MEPC, pouvez-vous nous en dire quelques mots également ?

Je commencerai par féliciter et remercier Madame Sagna pour la confiance des autorités et la reconnaissance de ses pairs ainsi que pour le rôle de premier plan qu'elle joue dans le réseau Rh du Ministère. A travers elle, je voudrais aussi saluer et magnifier l'apport considérable de l'ANSD dans la construction de la grande famille du MEPC que nous travaillons tous à consolider.

En ce qui concerne la commission sociale, elle a pour missions :

- d'assurer la coordination des interventions sociales du Département en faveur des personnels ;
- d'appuyer le DRH dans la mise en œuvre des mécanismes de promotion et de renforcement de la sécurité sociale en faveur des agents et des membres de leurs familles ;
- de contribuer à la promotion du dialogue social et à l'instauration d'un bon climat social ;
- d'émettre des propositions d'amélioration des conditions de travail et de vie des personnels du Département ;
- de valider le programme annuel des activités socio-éducatives et sportives ;
- de promouvoir la mise en place d'espaces communautaires et de cadres de rencontres pour le renforcement des liens entre agents du Département ;
- d'accompagner les coopératives et organisations des personnels du Ministère dans l'acquisition de logements ;
- de formuler des recommandations pour l'amélioration de la politique sociale du Département.

Le Phare : Auriez-vous une anecdote à nous raconter? (relative à votre carrière)

Après une trentaine d'années de services, les anecdotes ne manquent pas. J'évoquerai juste le cas d'un mauvais recrutement que nous avons eu à faire lors de la mise en place d'un service nouvellement créé...

A l'époque, nous avons recruté une cinquantaine d'agents pour démarrer le service, malheureusement parmi les nouvelles recrues, il y avait véritablement "un bras cassé", qui passait tout son temps à saper la dynamique de groupe.

Le chef de service me disait tout le temps qu'en recrutant cette personne, c'était comme si on avait mis le ver dans le fruit...

Je suis sorti de cette expérience très prudent et méticuleux en matière d'acquisition de ressources humaines.

Le Phare : Quel est votre dernier mot ?

Des mots de remerciements, de félicitations, d'encouragements et de mobilisation :

- remerciements à l'endroit des plus hautes autorités du département pour la confiance et l'appui constant ;
- félicitations à l'ensemble des équipes, pour les performances réalisées en si peu de temps ;
- encouragement pour une mobilisation constante en vue de maintenir le cap et persévérer davantage pour de plus grandes réalisations encore.

Merci également au Phare.

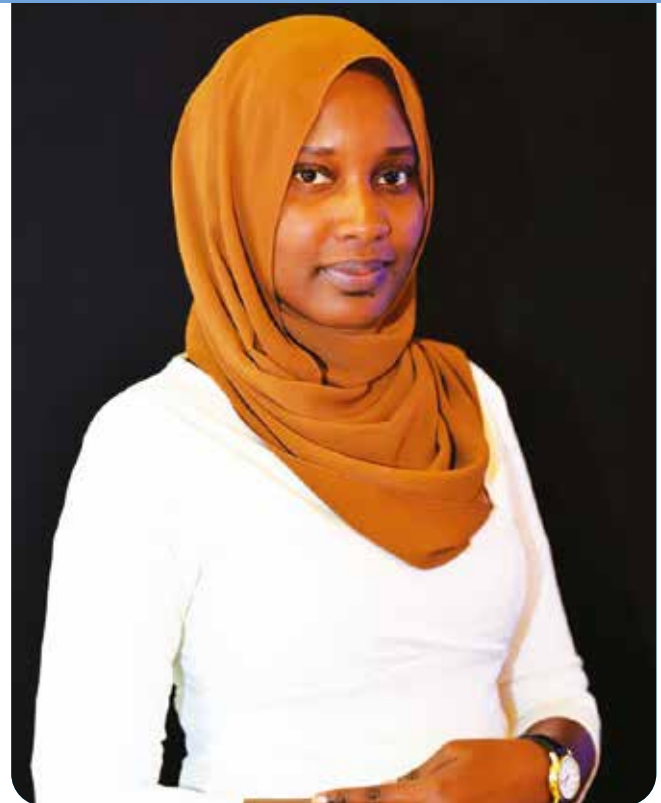
Entretien réalisé par **Awa DIOP**
CELCOM

Mme Sène, Ndeye Sokhor, est originaire de Guéoul, de par sa mère; une commune située dans l'arrondissement de Sagata, région de Louga. De par son père, elle a des racines à Kaffrine, le Ndoucoumane, dans le Sàloum Oriental. Depuis son très jeune âge (03 ans), sa famille et elle sont installés à Saint – Louis du Sénégal à la faveur de l'affectation de son père, Ingénieur Agronome à la SAED, la société de développement rural en charge de la mise en valeur agricole de la Vallée du Fleuve Sénégal. C'est ainsi qu'elle a grandi et passé toute son enfance dans la vieille ville, tricentenaire. Elle y a effectué toutes ses études depuis le préscolaire, en passant par l'élémentaire, le secondaire et enfin l'université.

Mme Sène est une ancienne pensionnaire du préscolaire et de l'élémentaire de l'école primaire Notre Dame de Lourdes dans le faubourg de Sor à Saint - Louis. Après ce cycle, elle a intégré le lycée des Jeunes Filles Ahmet Fall sis dans l'île de Saint – Louis où elle a obtenu son baccalauréat S2. Ndeye Sokhor avait l'ambition d'être médecin, c'était son rêve de jeunesse, mais la voilà orientée à l'Université Gaston Berger (UGB), à l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Economiques et de Gestion (UFR /SEG). Après sa Licence en économie appliquée, elle a passé avec succès le concours d'entrée à l'ENSAE, cycle ingénieur statisticien économiste en 2012 d'où elle sort diplômée après trois ans de formation. La même année, Mme Sène intègre l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie comme statisticien dans le projet du recensement général des entreprises, volet Agriculture. Puis, elle est affectée à la CPPCCI (cellule de coordination), plus précisément au niveau de l'unité de programmation et de coopération internationale. En début 2021, elle est nommée Chef de service régional de la statistique et de la démographie de Thiès. Ndeye Sokhor Sène estime que le passage du niveau central à un poste décentralisé est un changement positif dans la carrière d'un statisticien/démographe. Plus proche des réalités du terrain, elle soutient que des perspectives existent pour relever les défis liés à l'utilisation des connaissances statistiques dans les actions de développement économique et social.

Comme l'ont toujours fait ses prédécesseurs, sa première mission est naturellement de bien représenter l'ANSD dans la région de Thiès. Une autre tâche très importante qui l'attend avec son équipe c'est l'élaboration des statistiques régionales qui contribuent à la

Mme Ndeye Sokhor SÈNE



rédaction du rapport national de la situation économique et sociale (SES).

Par ailleurs, les services régionaux ont aussi comme mission la conception, le pilotage et la coordination des enquêtes ou recensement au niveau local. Les services régionaux de l'ANSD sont également appelés à apporter de l'assistance technique aux structures et institutions locales en matière de collecte, de traitement et d'analyse de données. Son équipe et elle s'engageront donc résolument à réaliser toutes ces tâches d'appui- accompagnement dont la région toute entière aura besoin.

Mme Sène tient à remercier l'équipe du Phare pour cette marque de sympathie et l'honneur qui lui a été faite à travers ce portrait. Elle félicite également ses collaborateurs directs au niveau du service régional de la statistique et de la démographie de Thiès. Le service régional de Thiès ne saurait exister sans leur dévouement et leur courage au travail. Ndeye Sokhor remercie aussi particulièrement le coordonnateur à l'action régionale Monsieur Jean Rodrigue Malou pour son engagement à faire des services régionaux des structures fortes et dynamiques au service de l'ANSD et de l'ensemble du pays.

*Propos recueillis par Absa KANE
CELCOM*

La Cellule de gestion des partenariats de l'ANSD : des prestations de service efficaces et adaptées



Le Coordonnateur de la CGP, M. Momath Cissé et ses collaborateurs

En juin 2015, l'ANSD a mis en place une structure dénommée Cellule de Gestion des Partenariats (CGP). L'objectif de la mise en place de cette entité au sein de l'ANSD est de mieux élargir ses prestations à frais recouvrables et développer davantage de nouvelles offres de produits ciblés aux utilisateurs. La CGP a pour mission de réaliser la prestation de services de qualités efficaces et adaptés au niveau national, sous régional, et international dans le but de promouvoir les produits statistiques. Elle est chargée spécifiquement de proposer des conventions de partenariats avec les structures externes ; d'élaborer les offres techniques et financières des projets avec les partenaires; de coordonner les négociations sur les projets (études et enquêtes ad hoc) à réaliser avec les partenaires; d'assurer la mise en œuvre des enquêtes et études Ad hoc (non inscrites dans le PTA de l'ANSD) ; et de valoriser les autres produits de l'ANSD (extraction de données, tirage d'échantillon et de DR, appui technique des autres structures, etc...). Les activités de la CGP sont supervisées par un coordonnateur qui est assisté par deux chargés d'études qui sont respectivement en charge des activités liées au volet technique et des activités liées au volet administratif.

Par ailleurs, pour les besoins des études et offres de services non inscrites dans le PTA de l'ANSD, la CGP peut s'adjoindre des services de personnes ressources aussi bien internes et qu'externes. Des équipes projets sont mises en place pour la réalisation des études confiées à la CGP. Ces équipes projets sont constituées des experts des différentes directions de l'Agence et travaillent sous la supervision du Coordonnateur de la CGP et le chef de projet désigné par la direction technique.

Depuis 2015, la CGP a conduit plusieurs projets sur des thématiques diverses notamment des enquêtes et des missions de suivi-évaluation et d'évaluation d'impact. Pour chaque projet, un comité de suivi et de validation est installé s'assurant que les attentes du partenaire sont pris en charge à chaque livrable.

Quelques projets réalisés par la CGP

Les enquêtes de mise à jour et d'extension du Registre national Unique (RNU) pour le compte de la Délégation générale à la Protection Sociale et à la Solidarité natio-

nale (DGPSN). Depuis 2015, les enquêtes de mise à jour et d'extension du RNU sont confiées à l'ANSD. Ces enquêtes portent généralement sur des échantillons de plusieurs ménages pauvres ou vulnérables. La première enquête sur le RNU réalisée par la CGP, datant de 2015, portait sur un échantillon de 150 000 ménages. Ensuite, en 2016, plus de 200 000 ménages ont été enquêtés pour la mise à jour et l'extension du RNU. En 2018 et 2019, les échantillons portaient respectivement sur 130 000 et 340 000 ménages. Pour l'année 2022, il est prévu de faire la mise à jour des données des ménages de plus d'un millions de ménages (RNU et les ménages hors RNU bénéficiant de l'aide alimentaire contre les effets de la Covid-19). L'objectif de cette mise à jour des données du RNU est d'appuyer l'engagement du Gouvernement du Sénégal à établir un Système National de Filets Sociaux et à mettre en œuvre le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale à travers les composantes suivantes : i) soutien au développement du système national de filets sociaux ; ii) soutien au programme national de transferts monétaires ciblant les ménages pauvres et vulnérables.

Le suivi évaluation de quatre projets de bitumage à savoir la boucle du Blouf, des projets d'aménagement des routes Demette-Cas-Cas et Louga-Dahra et de la réhabilitation de la route Senoba-Ziguinchor et du désenclavement des régions du Sud. Ces activités seront réalisées pour le compte de l'AGEROUTE Sénégal. Il est question, pour chacune de ces projets, d'établir une situation de référence sur un échantillon de ménages, de mesurer le trafic routier et de recenser les unités économiques. De façon spécifique, il s'agira de mesurer le niveau du transport notamment celui du trafic, le temps de parcours, le coût d'entretien de véhicule, d'évaluer le secteur agricole des ménages, d'établir la situation spécifique des femmes et de faire un recensement sur l'économie locale de la zone.

La CGP est également en charge des enquêtes conjoncturelles auprès des ménages de Dakar pour le compte de la BCEAO. Une enquête sur la situation de référence a été faite en 2018 et des enquêtes de campagnes d'écoute téléphoniques sur la conjoncture ont été suivies sur 6 trimestres sur la période 2018-2021. L'évaluation des distributions de vivres du Gouvernement du Sénégal dans le contexte de la COVID-19 a été réalisée en décembre 2020 par la CGP. L'objectif principal était d'établir une évaluation des distributions de vivres du Gouvernement du Sénégal dans le contexte de la COVID-19 sur les 1 200 000 ménages vulnérables pris du RNU et de l'extension du RNU. De façon spécifique, il était question de faire une enquête auprès d'un échantillon représentatif de ménages afin d'identifier le nombre de ménages assistés, les quantités de vivres distribuées ainsi que le niveau de satisfac-

tion des bénéficiaires.

L'enquête sur la migration dans la zone du sud (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou) et dans la capitale pour le compte du Centre de Sciences Sociales de Berlin (WZB) en Allemagne a été réalisée en 2019 par la CGP. Une deuxième édition pour cette enquête panel individuel est prévue pour cette année (en 2021).

Avec le bureau de la FAO à Dakar, la CGP a réalisé une étude sur la migration pour les jeunes ruraux dans les zones du Sénégal enclines à la migration en 2018. Ce projet avait pour principal objectif de promouvoir des investissements dans l'agriculture et le développement rural dans les zones sensibles, en vue de s'attaquer à l'exode rural au Sénégal et d'exploiter le potentiel des migrations pour assurer le développement des zones rurales.

La CGP a accompagné WARC (West African Research Center) sur les aspects techniques (plan d'échantillonnage, développement de l'application de collecte, validation des outils de collecte et traitement des données) dans le cadre du Projet Sénégal Jamm Rek en 2020. L'objectif général de la recherche était d'analyser les contours de l'extrémisme violent au Sénégal en vue de mettre à la disposition des décideurs et des partenaires au développement des données factuelles pour une meilleure formulation des stratégies politiques et programmatiques efficaces pour prévenir les risques de violence extrémiste dans le pays.

Le recensement et la cartographie du domaine portuaire (en 2019) a été aussi effectué pour le compte du Port autonome de Dakar (PAD). L'objectif était d'actualiser le patrimoine foncier du domaine du PAD qui relève d'une importance capitale pour ce dernier dans le cadre de son développement stratégique. En termes plus pratiques, ce projet consistait à faire une évaluation du patrimoine foncier et une réalisation de levés topographiques de l'ensemble du domaine portuaire. L'évaluation du patrimoine fait référence à une collecte exhaustive de données sans doublons ni omission des unités ou immeubles (emplacement) du PAD à partir de l'arrêté d'affectation et des numéros de titre détenus par le PAD. Les levés topographiques ont permis de transcrire les données existantes sur le terrain sur des cartes en support papier et informatique sans oublier la mise en place d'une cartographie dynamique à l'aide d'un logiciel de gestion automatisé qui était développé à cet effet.

L'analyse documentaire de la zone de concentration et des bénéficiaires finaux du PIC IV Sénégal-Luxembourg a été réalisée en 2018 par la CGP pour le compte

de LUX DEV (Luxembourg Agency For Development Cooperation). L'objectif principal de l'étude était de caractériser la zone de couverture géographique de l'intervention ainsi que les populations cibles bénéficiaires. Spécifiquement, sur la base d'indicateurs établis, il s'agissait de :

- faire une description exhaustive de la zone de couverture du programme ;
- préciser, pour chacune des deux secteurs (Santé et Protection sociale) interventions du PIC IV (celle du secteur de la santé et celle appuyant la FPT), les populations cibles bénéficiaires du programme et de dresser leur profil en lien avec les deux secteurs d'intervention.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Ecole Supérieure D'Économie d'Appliquée (ESEA) en 2018, la CGP a accompagné l'ESEA dans la réalisation d'une étude de la délinquance au Sénégal. L'objectif de cet accompagnement était de les appuyer sur l'approche méthodologique d'échantillonnage, l'élaboration des outils de collecte, le traitement des données et la rédaction du rapport.

Avec UNCDF (United Nation Capital Development Fund), la CGP a réalisé l'enquête des flux de paiements digitaux en vue du diagnostic de ces derniers en 2017. L'objectif de cette étude était d'identifier les canaux de transmission des différentes transactions, à la détermination des flux de trésorerie et financiers qui sont effectués en fiduciaire, en scripturale et en digital. Cette enquête avait assuré une représentativité au niveau régional des flux de paiements et de la périodicité de ces paiements afin d'avoir une meilleure compréhension voire appropriation du concept de paiement digital. Ainsi, trois types d'enquête ont été menées : une recherche qualitative au sein des entreprises publiques et privées, une enquête au niveau du secteur privé (ici les ménages) et enfin une enquête auprès des organismes de développement.

Dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale notamment la Direction de la Planification, de la Recherche et de la Statistique (DPRS) et l'ANSD, une opération de saisie de données collectées pour l'élaboration des comptes de la santé pour les années 2014, 2015 et 2016 a été assurée par la CGP en 2018. L'objectif était de concevoir une application de collecte afin de saisir les données du Ministère et de les traiter pour en faire des analyses.

L'établissement d'une situation de référence sur l'eau et l'assainissement au Sénégal pour le compte du Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM) a été fait en 2017. La deuxième phase

de cette enquête est prévue pour l'année 2021.

En septembre 2017, la CGP a fait l'étude sur l'analyse à la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition sous l'angle de l'égalité hommes-femmes dans le cadre du projet « Beydaare » pour le compte de l'Union Européenne et l'Ageroute Sénégal. L'objectif général de cette étude était de contribuer à la conception et la mise en œuvre du projet « d'amélioration de la compétitivité des filières agricoles et de la sécurité alimentaire dans le Tiers-Sud du Sénégal ». Il était question pour cette étude de faire un état des lieux en établissant une situation de référence sur le niveau de représentation et responsabilisation des femmes par rapport aux hommes dans les exploitations agricoles au niveau des 3 régions ciblées par le projet (Tambacounda, Kédougou et Kolda); d'identifier les obstacles et contraintes à l'égalité entre les sexes (administratifs, institutionnels, organisationnels, légaux, culturels, sociaux, économiques et traditionnels) tels que les facteurs qui entravent l'accès des femmes aux infrastructures/ressources, leur participation dans les activités productives, et les facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition, de formuler des recommandations pour améliorer le ciblage des personnes les plus vulnérables et promouvoir la résilience dans le cadre du projet Tiers sud, notamment au niveau des filières à forte valeur nutritionnelle et en synergie avec le système de ciblage développé par la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale et de déterminer dans quelle mesure les considérations relatives à la promotion des droits économiques et sociaux des femmes sont prises en compte dans les documents de projet, et le cas échéant formuler des propositions concrètes pour améliorer la contribution du projet à la promotion et au respect des droits des femmes et des filles et à l'égalité hommes-femmes. Avec la Direction de la Réglementation et du Suivi des Services Financiers Décentralisés (DRS-SFD), la CGP a réalisé la situation de référence de l'inclusion financière. L'objectif de cette étude était d'établir une situation de référence de l'inclusion financière au Sénégal basée sur les trois dimensions proposées par l'AFI (accès, utilisation, qualité). Il s'agissait plus spécifiquement d'inventorier l'offre de produits et services financiers, y compris les moyens de paiement, tant du point de vue des types d'institutions, de la nature des produits et services offerts, que de la cartographie des points de services et des conditions d'accès ; réaliser le décompte unique des utilisateurs, notamment les titulaires de compte, en rapport avec les institutions et les produits ou services susvisés ; mesurer le degré d'utilisation desdits produits et services, sans omettre les différents types de classification s'y attachés, en particulier la désagrégation par objet, par genre ; évaluer le degré de satisfaction des deux (2) cibles de l'enquête – ménages



et Petites et Moyennes Entreprises (PME) - par rapport à la qualité des produits et services financiers utilisés; évaluer le niveau d'éducation financière des ménages et des PME; favoriser la mise en place d'un dispositif permanent de collecte et de traitement des données de l'inclusion financière.

Pour l'enquête de satisfaction des usagers du service public en 2015, elle est commanditée par le Ministère de la Fonction publique, de la Rationalisation des Effectifs et du Renouveau du Service public. L'objectif général de l'enquête était de déterminer le niveau de satisfaction des usagers du service public. L'enquête auprès des ménages sur l'état du Service public au Sénégal, au-delà de la portée africaine, s'adosse sur des évidences nationales en vue de pouvoir donner une contribution significative à l'étude diagnostique du service public. A ce titre, ses objectifs spécifiques étaient de :

- améliorer la recherche comparative sur les services publics à travers la diffusion des résultats des recherches ;
- mesurer le niveau de satisfaction des citoyens par rapport aux prestations des services publics dans les secteurs de l'eau, de la santé, de l'éducation et de la justice au Sénégal;
- contribuer au renforcement de la phase diagnostique par la provision de données sur le niveau de satisfaction des populations vis-à-vis du service public ;
- et de recueillir des solutions proposées par les usa-

gers en vue d'améliorer les prestations de services publics.

La CGP a traité des conventions cadres de partenariats avec certaines structures comme UNCDF, Enabel Sénégal (l'Agence belge de coopération), etc. Ainsi, ces projets d'enquête ont été réalisés par la DSECN avec l'appui administratif et technique de la CGP. Parmi eux on peut citer :

- l'enquête sur les flux des moyens de paiement digitaux auprès des entreprises ;
- l'enquête de suivi de l'impact de la digitalisation des paiements des travailleurs et des prestataires individuels du secteur privé ;
- l'étude de l'impact de la Covid19 sur l'industrie au Sénégal ;
- l'enquête sur les intentions d'investissement post covid-19 des entreprises formelles.

Par **Momath CISSÉ**
Coordonnateur CGP

OBSERVATOIRE DE LA PAUVRETE ET DES CONDITIONS DE VIE

Le Sénégal ne dispose pas encore d'une entité neutre et indépendante pouvant suivre et analyser de façon approfondie les données sur la pauvreté et le développement humain. De plus, il n'existe aucun système d'information interconnecté et fiable permettant de fédérer les données disponibles sur le phénomène.

Cependant, de nombreuses informations isolées existent sur les conditions de vie ; elles ne peuvent être exploitées que de manière sectorielle ou parcelaire car stockées dans des formats disparates et souvent incompatibles. Ainsi, ces informations n'ont jamais pu être consolidées pour constituer un système d'information cohérent et pertinent permettant une compréhension profonde et un suivi efficace des différents aspects de la pauvreté. De ce fait, ces informations hétérogènes ne permettent pas de fournir aux différentes administrations publiques (ministères techniques aux échelons central et exécutif), aux Collectivités locales (niveau décentralisé et exécutif déconcentré), aux acteurs de la société civile (ONG, associations, syndicats employés et employeurs) ainsi qu'aux partenaires au développement, des indicateurs fiables leur permettant d'évaluer l'impact réel des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. L'Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie (OPCV), qui s'inscrit dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), a pour objectif de créer un cadre permanent de production, de diffusion d'informations, de suivi et d'aide à la décision sur : (i) l'évolution des conditions de vie des populations, (ii) l'impact des politiques, programmes et projets de lutte contre la pauvreté et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

A ce titre, l'OPCV constitue le bras technique du système de suivi-évaluation des politiques, programmes et stratégies de réduction de la pauvreté et d'atteinte des ODD. Il vise ainsi à fédérer les différentes initiatives en cours et à tirer parti des acquis des expériences passées. Il fournira aux différents bénéficiaires des outils et des documents pertinents pour la prise de décision en matière de lutte contre la pauvreté, notamment à travers des analyses approfondies des données sur le phénomène.

Dans ces conditions, l'OPCV, dispositif à part entière du système statistique national (SSN), prendra pleinement en compte les besoins exprimés par les organisations de la société civile ainsi que les sectoriels et assurera leur implication dans son processus de pilotage, sur la base d'un partenariat public-privé dynamique pour meilleure aide à la décision.



- Les Composantes et activités de l'OPCV...

Les activités de l'Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie s'articulent autour des cinq composantes suivantes :

- **Composante 1** : Collecte et consolidation des données disparates relatives aux situations de pauvreté, de précarité et d'exclusion sociale en vue d'un suivi et analyse des tendances des conditions de vie et de la pauvreté ;
- **Composante 2** : Suivi de l'exécution et de l'évaluation d'impact des politiques, programmes et projets liés à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations ;
- **Composante 3** : Mise en place et gestion d'un système d'information (entrepôt de données et architecture du système) sur la pauvreté et les conditions de vie des populations ;
- **Composante 4** : Renforcement des capacités techniques des acteurs du système d'information de l'OPCV ;
- **Composante 5** : Communication/Plaidoyer et dialogue sur les politiques.

Au plan pratique, ces différentes composantes participeront au développement des connaissances sur les questions de pauvreté. Des études ou recherches et évaluations seront menées en lien étroit avec les orientations nationales en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Tous les résultats feront l'objet de diffusion auprès des utilisateurs et producteurs de statistiques, mais également à l'attention des décideurs politiques.

Concernant les réalisations phares depuis février 2016, l'OPCV a contribué à la finalisation et la diffusion des cartes de pauvreté, une désagrégation de l'incidence de la pauvreté monétaire jusqu'au niveau communal. L'autre produit à mettre à l'actif de l'Observatoire est l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle qui est une mesure complémentaire à celle classique ou monétaire du phénomène. Ces deux produits constituent des outils puissants de ciblage et de suivi des politiques en matières de lutte contre la pauvreté et pour l'amélioration des conditions de vie.

- L'architecture technique retenue...

L'OPCV donne l'occasion à l'ensemble des acteurs de disposer d'une vue intégrale, cohérente et transparente sur les conditions de vie, la pauvreté et le développement durable pour mieux éclairer les décisions des parties prenantes.

A ce titre, il constitue un cadre qui centralise les préoccupations des acteurs de l'amélioration des conditions de vie des populations pour mieux : (i) les appuyer dans l'analyse et le suivi de la pauvreté au Sénégal en améliorant la disponibilité d'une information pertinente sur les conditions de vie, (ii) rendre l'information cohérente, compatible et consistante, (iii) renforcer les capacités techniques de la DGPPE, de l'ANSD et des ministères techniques afin de faciliter le traitement, l'analyse des données et la publication des rapports de résultats sur la pauvreté, (iv) sécuriser les ressources informationnelles, disposer de base de prise de décision en matière de suivi et d'analyse de la pauvreté au Sénégal.

Pour ce faire, l'implantation d'un système d'information et le développement d'une infrastructure de traitement et d'analyse de données constituent les premiers jalons que l'architecture technique et institutionnelle devrait compléter pour rendre efficace les actions de l'OPCV.

Un Système d'entrepôts/magasins au niveau national est retenu pour la gestion et l'analyse des données relatives à la production des indicateurs ainsi que le stockage de données sociodémographiques et socioéconomiques.

- Le statut juridique et organes de pilotage...

La configuration du dispositif institutionnel et organisationnel de l'OPCV suppose : (i) un statut juridique qui confère une personnalité morale propre, ouverte à toutes les parties prenantes (ii) une structure organisationnelle efficiente, des procédures de gestion

transparentes et des mécanismes de financement efficaces, (iii) un cadre d'ancrage institutionnel stabilisé et efficace, qui dispose de ressources humaines qualifiées (iii) une capacité de mobilisation et d'absorption d'importantes ressources financières, gérées de manière rationnelle, (iv) des actions pertinentes et intégrées, à travers des partenariats institutionnels et des synergies techniques, (v) un ancrage dans le dispositif de la décentralisation.

A cet égard, et en tenant compte du paysage juridique du Sénégal, l'OPCV a le statut d'une structure associative d'utilité publique qui traduit mieux le profil du partenariat public /privé, cœur du projet de mise en place de l'Observatoire. Par ailleurs, l'OPCV compte six catégories d'acteurs que sont les sectoriels de l'Administration, la société civile, les organisations professionnelles des employeurs et celles des travailleurs, les élus locaux et les chambres consulaires.

Le pilotage de l'OPCV est assuré par trois organes à savoir l'Assemblée générale (AG), le Bureau de l'AG composé de 12 membres, et la cellule de coordination et de gestion qui est le bras technique de l'OPCV. Au plan opérationnel, l'OPCV a été créé le mardi 28 octobre 2014 à Dakar, à l'issue d'une Assemblée générale (AG) constitutive, sous la présidence du Directeur de cabinet du Ministre délégué au Budget. Pour le démarrage de ses activités, l'ANSD, forte de sa position et son rôle dans le SSN, est la structure chargée de l'incubation de l'OPCV. Ainsi, l'ANSD fera, entre autres, bénéficier à l'OPCV de son support scientifique, technique et logistique.

- Le budget global estimatif...

Le budget estimatif de la mise en œuvre des activités de l'OPCV sur la période 2021 à 2023, s'élève à un milliard cent quarante-huit millions huit cent quatre-vingt-neuf mille sept cent trente-six francs CFA (1 148 889 736 francs CFA).

Ce budget est destiné à la prise en charge du fonctionnement global de l'OPCV en termes de personnel, de mobilier de bureau, de matériels informatiques et de bureau, de tenue des réunions statutaires du Bureau, de l'organisation des assemblées générales et du forum national, entre autres. Il permettra également la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des acteurs et des travaux d'analyses approfondies sur la pauvreté, la mise à jour des deux outils à savoir l'IPM et les cartes de pauvreté ainsi que la valorisation de ces différents travaux.

Tableau 1 : Budget estimatif de la prise en charge du plan de travail de l'OPCV

COMPOSANTE/PROJET	BUDGET PREVISIONNEL (FCFA)			
	2021	2022	2023	TOTAL
PROGRAMME D'APPUI AU FONCTIONNEMENT DE L'OPCV POUR LE SUIVI DES PROGRAMMES	246 554 500	310 504 500	194 504 500	751 563 500
RENFORCEMENT DES CAPACITES	59 400 000	59 400 000	59 400 000	178 200 000
COMPOSANTE « MISE à JOUR DE L'IPM »	10 433 250	34 925 500	1 200 000	46 558 750
COMPOSANTE « MISE à JOUR DES CARTES DE PAUVRETE »	38 036 986	0	0	38 036 986
COMPOSANTE « ETUDE SUR DES THEMATIQUES LIEES A LA PAUVRETE » (3 PAR AN)	17 843 500	17 843 500	17 843 500	53 530 500
VALORISATION DES TRAVAUX DE L'OPCV (VALIDATION, FORUM, PARTICIPATION COLLOQUE)	27 000 000	27 000 000	27 000 000	81 000 000
TOTAL PLAN DE TRAVAIL	399 268 236	449 673 500	299 948 000	1 148 889 736

- Quels sont les défis à court et moyen terme ?

L'opérationnalisation de l'OPCV passe toutefois par des appuis prioritaires autour des principaux axes suivants :

- reconnaissance d'association d'utilité publique pour l'OPCV auprès des autorités administratives compétentes afin de pouvoir bénéficier des subventions de l'Etat ;

- renforcement et élargissement des acquis par : (i) la poursuite des efforts de regroupement, d'harmonisation et d'accessibilité des principales bases de données sur la pauvreté et les conditions de vie, (ii) l'élaboration et la mise en place d'un Tableau de

Bord Stratégique (TBS) qui permettent aux décideurs centraux et sectoriels de mieux orienter et ajuster leurs politiques et programmes de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie ;

- déploiement de l'architecture fonctionnelle et institutionnelle par : (i) la mise en place du dispositif institutionnel et du cadre organisationnel de l'OPCV et (ii) la mobilisation des financements requis ;

- stratégie de pérennisation des activités de l'OPCV par : (i) l'élaboration d'un plan de développement durable et (ii) un plan de renforcement des capacités techniques et de management des ressources humaines et des structures partenaires.

Par **M. Macoumba DIOUF**
Coordonnateur OPCV

RESULTATS DU DERNIER TRIMESTRE DE L'ENES 2020 ET LES EFFETS DE LA PANDEMIE A COVID-19 SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU SENEGAL

Depuis 2016, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) tient tous les trimestres une enquête d'envergure nationale sur l'emploi. Une exception a été faite durant les trois premiers trimestres de l'année 2020, à causes de la pandémie à COVID-19. Cependant une enquête trimestrielle a été organisée portant sur le dernier trimestre de la même année. Dans cet article, il sera présenté quelques principaux résultats de cette enquête d'une part. Il sera également présenté quelques effets de la pandémie à COVID-19 sur le marché de l'emploi Principaux résultats de l'enquête

Globalement, les résultats de cette enquête montrent qu'au quatrième trimestre de l'année 2020 :

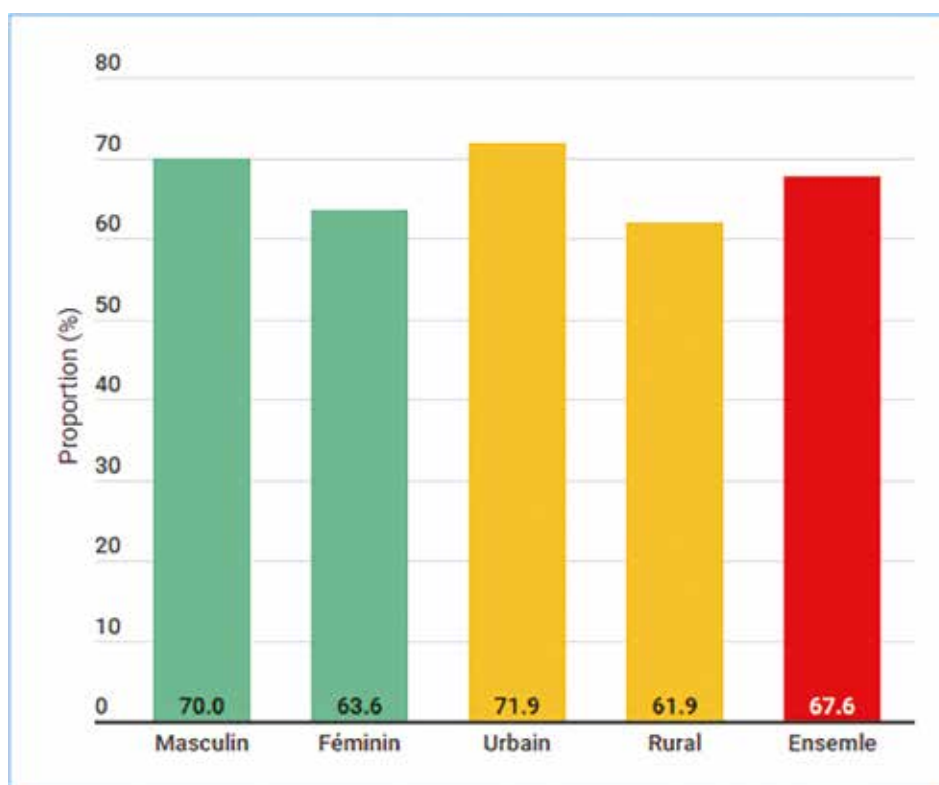
- plus de la moitié (57,9%) de la population en âge de travailler (âgée de 15 ans ou plus) a participé au marché du travail ;
- plus du tiers (43,3%) de la population en âge de travailler a eu un emploi.
- les aides-familiaux représentent 8,5% de la main-d'œuvre ;
- le niveau du chômage des personnes âgées de 15 ans ou plus est évalué à 16,7% et est plus important chez les femmes.

Effets de la COVID-19 sur le marché du travail

Au Sénégal, la pandémie de la COVID-19 est apparue au mois de mars 2020. Face à ce problème de santé publique, le Gouvernement a adopté en urgence une batterie de mesures telles que l'interdiction de toutes les manifestations publiques, la fermeture des frontières aériennes et terrestres, la suspension des enseignements dans les écoles et universités, la réduction du nombre de passagers dans les véhicules de transport public, l'interdiction des déplacements interurbains, la déclaration de l'état d'urgence et l'instauration du couvre-feu pour freiner la propagation du coronavirus. Ces mesures, aussi efficaces soient-elles, du point de vue de la lutte sanitaire, ont des effets sur les conditions de vie des ménages et sur les moyens d'existence de ces derniers plus particulièrement à travers les répercussions sur le marché du travail.

Les résultats de l'ENES, montrent que près de 7 personnes occupées sur 10 (67,6%) ont été impactées par la pandémie. L'impact a été plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. Aussi, il a affecté plus les hommes que les femmes.

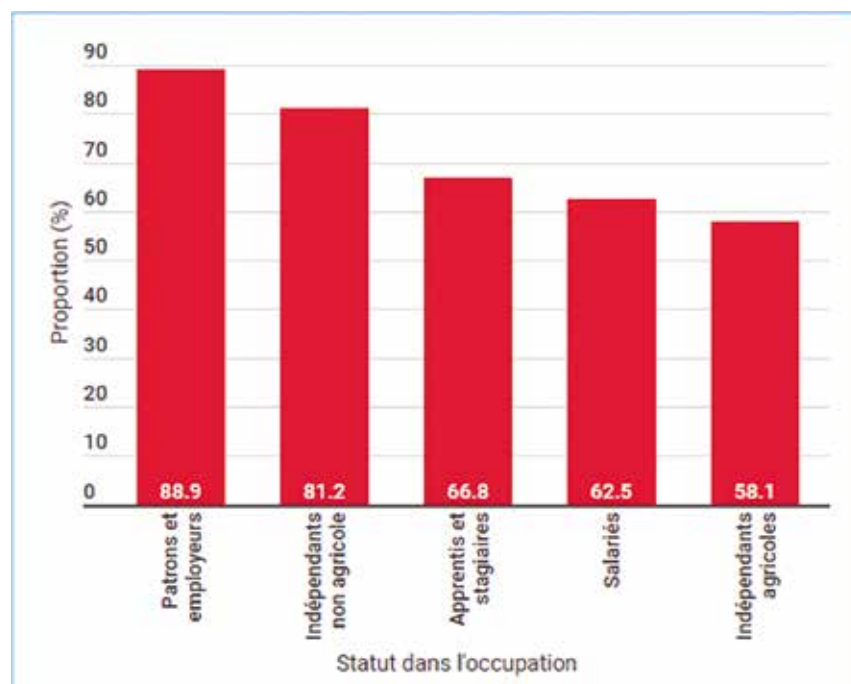
Graphique 1: proportion (%) de personnes ayant connu des changements dans leur activité en raison de la COVID-19 selon le sexe et le milieu de résidence



Source : ANSD, ENES 2020, 4e trimestre

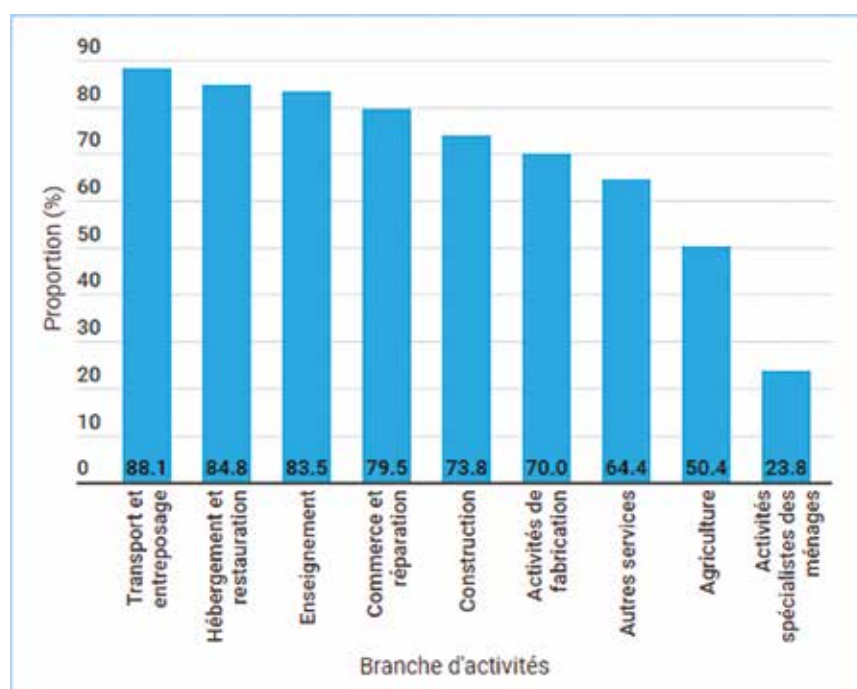
Par rapport au statut dans l'occupation, les Patrons et Employeurs (88,9%), de même que les indépendants non agricoles (81,2%) sont les plus impactés par la pandémie. En dehors de ces deux groupes d'individus, ce sont les Apprentis et Stagiaires et les Salariés avec des proportions respectives de 66,8% et 62,5%. Les indépendants agricoles sont les moins touchés avec une proportion de 58,1%.

Graphique 2: proportion (%) de personnes ayant connu des changements dans leur activité en raison de la COVID-19 selon leur statut dans l'occupation



Source : ANSD, ENES 2020, 4e trimestre

Graphique 3: proportion (%) de personne ayant connu des changements dans leur activité en raison de la COVID-19 selon les branches d'activité

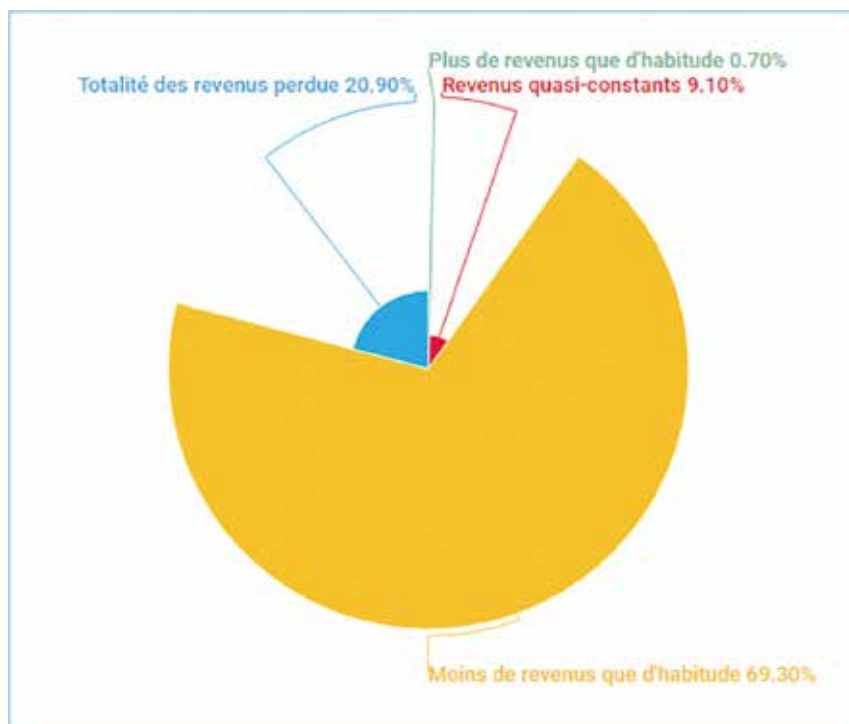


Source : ANSD, ENES 2020, 4e trimestre

Par ailleurs, les restrictions portant sur les transports publics et l'interdiction des déplacements interurbains ont largement impacté le secteur du transport et l'entreposage. En effet, 88,1% des individus qui s'activent dans ce secteur ont déclaré avoir été impacté par la pandémie. Avec la suspension des enseignements dans les écoles et universités, l'instauration du couvre-feu et l'interdiction des rassemblements, c'est l'hébergement et la restauration (84,8%) et l'enseignement (83,5%) qui viennent respectivement en deuxième et troisième position des branches d'activité les plus impactées par la pandémie. En outre, près de 80% des acteurs du secteur du commerce et réparation ont été impactés par la pandémie. L'agriculture (50,4%) et les activités spécialistes des ménages (29,8%) sont les secteurs les moins touchés par la pandémie.

Graphique 4 : effets de la pandémie à COVID-19 sur les revenus des travailleurs

Enfin, les résultats du dernier trimestre de l'ENES 2020 montrent également que la pandémie a aussi affecté les revenus des travailleurs. En effet, 69,3% des personnes en emploi ont déclaré avoir gagné moins que d'habitude et 20,9% ont déclaré avoir perdu la totalité de leur revenu à cause de la pandémie, soit un total de 90,2% de la population en emploi qui a vu ses revenus issus de l'emploi impactés par la pandémie.



Source : ANSD, ENES 2020, 4e trimestre

MANAGEMENT DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Mise en place d'un laboratoire de micros données au sein de l'ANSD

L'accès aux micro-données confidentielles constitue un enjeu stratégique pour les chercheurs dans de nombreuses disciplines. Les données d'enquêtes sont les données brutes, non agrégées d'une enquête. Elles se présentent dans des fichiers de micro données, constitués à partir des réponses fournies à chacune des questions d'une enquête.

la Direction du management de l'information statique (DMIS), face aux enjeux scientifiques liés à l'accès aux micro données et surtout face au débat sur la problématique de l'accès aux bases de données pour le personnel de l'Agence (Statisticiens) a prévu la mise en place d'un laboratoire de micro données au sein de l'ANSD.

Cette initiative entre dans le cadre des efforts constants de l'ANSD de favoriser l'accès et l'utilisation des données statistiques détaillées pour l'analyse et la recherche. Conformément aux dispositions de la loi statistique en matière de protection des données, ce laboratoire va offrir aux statisticiens, aux chercheurs et doctorants la possibilité de :

- consulter la liste des enquêtes, des recensements et des fichiers administration de l'ANSD ;

- accéder gratuitement, dans un espace sécurisé, aux bases de micro données ;
 - découvrir les métadonnées utilisées dans les opérations statistiques (notes méthodologiques, questionnaires, manuels techniques, etc.) ;
 - bénéficier de l'assistance de professionnels pour l'exploitation des données ;
 - d'utiliser des logiciels d'analyse statistique comme R, SPSS, SAS, Excel STAT. Ces logiciels seront disponibles sur les postes du laboratoire.
- Après le centre d'accès de l'UCAD, et celui de l'ANSD, il est prévu d'ouvrir des centres similaires dans les autres universités et instituts du pays : ISM, Saint-Louis, Ziguinchor, Bambey, Thiès, Sine Saloum, etc. Le but, c'est d'avoir un réseau pour permettre à tous les autres d'accéder le plus rapidement à l'information dans sa totalité, d'avoir des informations et de contribuer à la valorisation des données statistiques produites par l'Ansd, mais aussi par les autres acteurs du système statistique national (SSN).

Par **El Hadj Malick GUEYE**
DMIS

LE VISA STATISTIQUE : UN LABEL QUALITÉ

Qu'est-ce que le visa statistique ?

Institué par la loi 2012-03 du 03 janvier 2012, modifiant et complétant la loi statistique 2004-21 du 21 juillet 2004, le visa statistique est une autorisation préalable, écrite, accordée sur demande, à quiconque souhaitant entreprendre une opération statistique ayant une couverture nationale ou touchant au moins une région administrative du pays.

L'obtention d'un visa statistique vous donne le quitus pour des enquêtes statistiques vous au niveau national et permet de garantir leur conformité.

A quoi sert le visa statistique ?

Le visa statistique sert à garantir la conformité technique, tout en veillant sur la non duplication et l'intérêt général pour les recensements, enquêtes, études ou recherches entreprises sur le territoire national. Il donne un cachet officiel et un label de qualité aux enquêtes en bénéficiant.

Est-il obligatoire de disposer d'un visa statistique pour mener une enquête au Sénégal ?

Le visa statistique n'est pas obligatoire pour les enquêtes du secteur privé. Par contre, toute enquête réalisée sans le visa statistique est considérée non officielle.

Qui est concerné par le visa statistique ?

Toute enquête ou recensement produisant des statistiques officielles doit obligatoirement faire l'objet d'un visa statistique. Ainsi, le visa s'applique aux administrations publiques nationales, établissements publics, sociétés nationales, sociétés à participation publique et administrations publiques internationales. Les services et organismes producteurs de statistiques publiques peuvent charger, sous leur responsabilité, des entreprises, établissements ou organismes privés, de collecter, traiter, analyser des informations spécifiques et réaliser des enquêtes statistiques. Les enquêtes statistiques réalisées dans ce cadre sont soumises au visa.

Y a-t-il des enquêtes exemptées de visa statistique ?

Oui. L'inscription d'une enquête (ou d'un recensement) au programme statistique annuel approuvé par le Conseil National de la Statistique (CNS) tient lieu de visa.

Quelles sont les conditions à remplir pour l'obtention du visa statistique au Sénégal ?

Le requérant doit déposer un dossier prouvant le respect des normes, indiquant la méthodologie à utiliser tout en s'assurant qu'une opération similaire n'est déjà menée.

Qui délivre le visa statistique au Sénégal ?

Sur délégation du Ministre de Economie du Plan et de la Coopération, le visa statistique est délivré par le Directeur Général de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), Président du Comité technique des programmes statistiques (CTPS) après examen des documents techniques par la commission des demandes de visa.

A quel moment doit-on déposer un visa statistique ?

Les dépôts sont autorisés les jours ouvrables du 01 au 07 de chaque mois. Un calendrier prévisionnel des dépôts de dossiers et des séances de délibération de la commission est



établi et peut être consulté sur le site de l'ANSD (www.ansd.sn).

Quel est le délai de traitement d'une demande de visa ?

La réponse est donnée au demandeur de visa dans un délai qui ne peut excéder quinze (15) jours calendaires à compter de la date de transmission du dossier complet.

Quels sont les documents techniques requis pour une demande de visa ?

- Une demande adressée au président du CTPS
- La méthodologie détaillée
- les objectifs de l'enquête
- l'échantillonnage
- la distribution d'échantillonnage
- les questionnaires et autres outils de recueil de données (manuels d'instructions)
- le plan d'analyse
- La liste des indicateurs à mesurer
- Le calendrier des activités de l'enquête
- La composition de l'équipe de pilotage
- Le budget détaillé de l'enquête
- L'organisation des activités de terrain
- L'avis du comité d'éthique s'il s'agit d'une opération statistique dans le domaine biomédical et/ou comportemental sur les êtres humains.

Comment dépose-t-on une demande de visa statistique au Sénégal ?

Le dépôt de dossiers se fait en trois (3) exemplaires physiques et en fichiers électroniques au secrétariat de la commission des visas statistiques sis à l'ANSD. Tout dépôt de dossier est sanctionné par la délivrance d'un récépissé. Un formulaire d'enregistrement des dépôts de dossiers, se trouvant sur le site de l'ANSD (www.ansd.sn) doit aussi être renseigné.

Les dépôts de dossiers se font uniquement au secrétariat de la commission des visas statistiques sis à l'ANSD.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal.

B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39

Site web : www.ansd.sn ; Email: visastat@ansd.sn

par **Oumy Diop**
CPCCI

LES PRESTATIONS FAMILIALES AU SÉNÉGAL

Les allocations familiales sont des sommes versées aux personnes ayant un ou des enfants en charge. Les montants et les conditions pour en bénéficier diffèrent selon les pays.

La gestion de ce régime est confiée à un établissement public à caractère industriel et commercial, dénommé Caisse de Sécurité Sociale, dont l'organisation et les règles de fonctionnement sont fixés par décret. Cette dernière est notamment chargée du service des prestations, du recouvrement des cotisations et de l'immatriculation des travailleurs et des employés.

Au Sénégal, la branche des prestations est instituée par un régime de sécurité sociale au profit des travailleurs salariés relevant du code du travail et du code de la marine marchand ayant en leur charge un ou plusieurs enfants résidant et inscrits sur les registres de l'état civil.

Cependant, il existe différents types d'allocations parmi lesquelles on peut citer :

- les allocations prénatales : elles sont ouvertes à toute femme conjointe d'un travailleur salarié, à toute femme salariée non mariée et à toute femme salariée dont le mari n'exerce aucune activité professionnelle rémunérée à compter du jour où l'état de grossesse est déclaré et jusqu'à l'accouchement ;
- les allocations de maternité : elles sont ouvertes à toute femme conjointe d'un travailleur, à toute femme salariée non mariée et à toute femme salariée dont le mari n'exerce aucune activité professionnelle rémunérée qui donne naissance, sous contrôle médical, à un enfant né viable et inscrit sur les registres de l'état civil, ce droit naît du jour de la naissance jusqu'au deuxième anniversaire de l'enfant ;
- les allocations familiales ; elles sont attribuées aux travailleurs pour chacun des enfants à sa charge, âgé de plus de deux ans et moins de quinze ans. La limite d'âge est portée à dix-huit ans pour l'enfant placé en apprentissage et à vingt et un ans si l'enfant poursuit des études ou si, par suite d'infirmité ou de maladie incurable, il est dans l'impossibilité de se livrer à un travail de salarié ;

Dans quelles conditions les prestations familiales sont-elles attribuées et qui peut en être le bénéficiaire ?

Le code du travail en son article 6 indique clairement les conditions qui permettent de dire qu'un enfant est à charge. En effet, l'article précité stipule, « est considéré comme ayant un enfant à charge toute personne qui assure d'une manière générale et permanent le logement, la nourriture, l'habillement et l'éducation de l'enfant ». Toutefois, cette disposition reste assujettie à une condition qui voudrait que la femme salariée « ne peut être considérée comme ayant les enfants issus de son mariage à sa charge que lorsque son conjoint n'exerce aucune activité professionnelle rémunérée ».

Quid des bénéficiaires des prestations familiales ? A ce propos, l'article 7 indique clairement la catégorie d'enfants qui ont droit aux prestations familiales et qui sont au nombre de quatre :

1. les enfants issus du mariage du travailleur à conditions qu'ils aient été inscrits sur les registres de l'état civil et que ce mariage ait été célébré ou constaté par l'officier de l'état civil ;
2. les enfants ayant fait l'objet d'une adoption conformément à la loi ;
3. les enfants de la femme salariée non mariée dont la filiation naturelle est établie par reconnaissance volontaire ou par jugement conformément à la loi ;
4. les enfants dont la filiation naturelle tant à l'égard du travailleur marié que de son épouse, est établie conformément à la loi.

Par ailleurs, il semble important de mentionner que le « droit aux prestations familiales est subordonnée à une activité professionnelle de trois mois consécutifs et d'un temps minimal de travail de dix-huit jours ou cent -vingt heures dans le mois ».

Par **Fatou Bintou FAYE**, agent de collecte au Bureau des
Prix et **Babacar Sabou DIATTA**, Chef du BRS

WOMEN IN SCIENCE (les femmes dans la science)

En 2019, le monde compte environ 7,71 milliards d'habitants dont 49,58% sont des femmes. Malgré une répartition presque égalitaire entre les populations masculine et féminine, des inégalités subsistent dans différents domaines de la vie. C'est ainsi que les femmes restent sous-représentées dans les filières d'activité et en particulier dans le domaine scientifique. L'UNESCO révèle que la proportion de femmes dans les sphères de la Science, de la Technologie, de l'Ingénierie et des Mathématiques (STEM) demeure faible au fil du temps comparativement à la proportion des hommes dans les mêmes secteurs d'activité. Quant au domaine de la recherche, les femmes y sont représentées à 30%. Cependant, des femmes ont su se démarquer par leurs prouesses scientifiques dans le passé, malgré cette faible représentativité.

Parmi les femmes scientifiques d'exception qu'a connu le monde, nous pouvons citer Marie Curie pour ses travaux sur la radioactivité, Tiera Guinn qui commence à travailler à la NASA pour la construction de fusées alors qu'elle a à peine 22 ans, Rosalind Franklin pour ses travaux sur la découverte de l'ADN, Maria Telkes et Eleanor Raymond pour la construction de la première maison entièrement chauffée à l'énergie solaire, Inge Lehmann qui découvre que la Terre possède un noyau solide en plus d'un noyau liquide, Virginia Apgar pour la mise au point d'un score qui permet de tabler sur l'état de santé des nouveau-nés, Stephanie Kwolek qui participe à l'invention du matériau pare-balles nommé Kevlar, Elsie Widdowson dont les tests sur les effets de minéraux et vitamines sur le corps sont à l'origine de la diététique et de l'idée de l'alimentation saine, Hedy Lamarr dont les travaux sur un système de communication sans fil ont incité la naissance de la technologie sans fil et Murray Hopper pour son invention du premier compilateur de langage de programmation informatique.

Les femmes ont également œuvré dans le champ des data science. On peut mentionner Neha Narkhede, co-fondatrice de la technologie de Big Data nommée Apache Kafka. Cet outil est une plateforme libre, unifiée, à haut débit et à faible latence pour la gestion des flux de données en temps réel. Une autre figure féminine qui exerce dans la data science est Amy O'Connor, diplômée ingénieure en génie électrique qui a travaillé à Nokia en tant que Directrice Principale du Big Data et qui travaille actuellement à Cloudera – un distributeur Hadoop axé sur le développement de logiciels orientés vers les Big Data – en tant que promotrice des Big Data. Le parcours de Caitlin Smallwood est aussi à mettre en relief ; elle est vice-présidente des sciences et algorithmes à Netflix, où elle fait partie d'une équipe responsable de la prédiction de la demande de films et émissions télévisées, de la création des modèles de recommandations et de l'amélioration de la modélisation de la fidélisation des clients.

Les profils présentés précédemment mettent en exergue la significativité des prouesses féminines en science, malgré leur faible nombre comparativement à celui des hommes. Afin d'effectuer des pas significatifs vers un monde plus inclusif, dans le domaine de la science, des événements et des prix ont été créés à l'honneur des femmes. C'est le cas notamment du prix L'Oréal-UNESCO qui récompense chaque année cinq (05) chercheuses ayant brillé dans l'avancée de la science. Il s'agit aussi de l'initiative Women in Data Science (WiDS). Cette conférence annuelle a pour but de promouvoir les sciences des données à travers le monde entier, sans distinction de genre, et d'encourager les femmes dans ce domaine. Ainsi, si de plus en plus de femmes s'orientent vers le domaine de la science des données, précisément pour la prise de décisions, on pourrait aboutir à des sociétés plus prospères. C'est ce dernier aspect qui est mis en exergue par ONU Femmes lorsqu'il souligne les compétences de cheffes de gouvernement pour la riposte contre la Covid-19. De ce fait, promouvoir une participation pleine et effective des femmes sur les différents aspects de la vie ne pourrait qu'être bénéfique. Encourageons donc le leadership féminin pour un futur égalitaire.

Par **Bruce Wife NANA NANA**,
étudiant en ISE 2 à l'ENSAE

LA JEUNESSE AFRICAINE : MON ULTIME ESPOIR



Et si l'Afrique refusait le développement ? A vrai dire, autant cette question d'Axelle KABOU m'a fait réfléchir, autant elle m'est apparue, en dernière analyse, d'une sévérité quelque peu exagérée. Sans rien enlever à la pertinence d'approche de l'ouvrage de cette éminente sociologue camerounaise, j'ose toutefois lui reprocher son apparent manque de confiance en une jeunesse africaine qui serait dans l'incapacité de faire mouvoir le continent vers un développement durable.

La jeunesse africaine est-elle déjà porteuse de changement ?

La jeunesse africaine est connectée au monde. Le taux de pénétration de la téléphonie mobile est aujourd'hui

de plus de 50 %, il a ainsi doublé en moins de dix ans. C'est une évolution majeure dont la jeunesse s'est tout à fait saisie. Plus éduquée, plus internationale, plus connectée sur les réseaux sociaux dont on a vu la puissance lors des Printemps arabes, cette jeunesse exprime des attentes fortes quant aux choix politiques et sociétaux. Son ouverture au monde est un des facteurs favorisant une plus grande mobilisation en faveur du développement. C'est dans ce sens qu'elle est une priorité : miser sur elle, c'est miser sur le présent et l'avenir du continent.

De surcroît, les jeunes Africains sont porteurs d'une réelle dynamique d'innovation. En effet, les start-ups et les PME jouent un rôle fondamental dans la croissance

cueillir des informations en vue de développer les infrastructures du pays.

De surcroît, l'Afrique du Sud est le symbole du développement exponentiel de la science en Afrique. La nation « arc en ciel » fait du solaire un secteur prometteur. La première centrale électrique solaire, Kaxu Solar One est inaugurée en mars 2017 dans la province du Cap Nord. Dans cette panoplie, il faut ajouter le parc photovoltaïque Jasper, le plus important d'Afrique, ouvert en octobre 2014 et capable d'alimenter 80000 foyers en électricité.

Les aspects positifs de l'Informel

Il faut reconnaître aussi que le secteur informel joue un rôle primordial dans le continent africain. Il règle certains problèmes spécifiques, et comble d'autres besoins. En effet, il est indispensable à la marche des sociétés africaines, il crée non seulement des emplois mais aussi permet d'assurer la suppléance sociale, économique et éducative. Grâce à lui, des familles arrivent à scolariser les enfants, les nourrir, les faire soigner. Autrement dit, le secteur informel permet à une importante partie de la population active de trouver de quoi vivre ou de quoi survivre. Ce secteur a donc une fonction non seulement sur le plan social, mais aussi sur le plan économique.

Je voudrais, pour finir, attirer votre attention sur le fait que le développement de l'Afrique est une tâche qui nous incombe tous : à nous, jeunes africains, principaux concernés, à vous, responsables africains qui êtes nos guides et nos références, à nos parents, aux instituteurs, à tous les membres de la diaspora africaine et, finalement, à l'Afrique toute entière.

Vive la jeunesse ! Vive le retour aux valeurs positives ! Vive le développement ! Et Vive le renouveau de l'Afrique !

Par **Jean Pierre Adiouma NDIAYE**
étudiant à l'ENSAE en ISEP 1

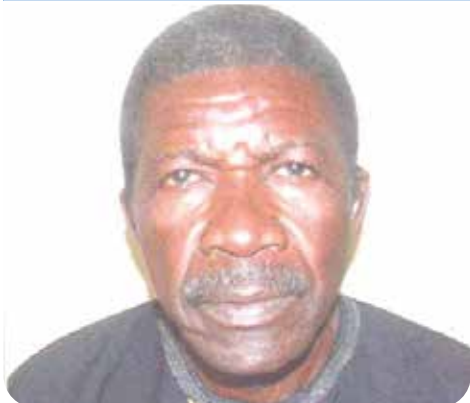
économique et le développement du continent. Il existe de belles réussites, innovantes, telles que la plateforme d'e-commerce Africa market, basée dans cinq pays d'Afrique francophone.

D'autre part, le continent a progressé en matière de recherche scientifique. Selon les chiffres de la banque mondiale, la production scientifique en Afrique a doublé entre 2003 et 2020. Aujourd'hui certains pays ont une avancée considérable en termes de programmes scientifiques et technologiques. Le Nigéria est l'un de ces pays en pointe. En 2016, il a lancé avec succès Nigeria SAT-X, le premier satellite conçu et réalisé par des africains. Cet engin permet d'observer l'environnement et de re-

Chers lecteurs, vous pouvez envoyer vos contributions pour publication sur le sujet de votre choix pour le prochain numéro à awa.diop@ansd.sn.

Au nom d'Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux.

ADIEU
Amadou Ndiaye



Amadou Ndiaye, plus connu sous le pseudonyme de «Ams Ndiaye», s'en est allé discrètement ce 20 avril 2021. C'était un frère, un ami, un collègue.

Inhumé à Thiès, il a rejoint sa dernière et éternelle demeure. Qu'il y repose en paix, sous les manteaux de la Miséricorde, de la Clémence, de la Mansuétude et de la Magnanimité d'Allah (swt). C'était un homme bon au sens large du terme.

«Nit kou mandou, nit kou yarro, nit kou teey, nitou jaam, nit kou jamboure» diront ceux qui l'ont côtoyé. Il était correct en tout, y compris dans son port. Il était discret et fidèle. Il était soigné et rigoureux dans son travail. Pendant plus de 30 ans de collaboration je lui ai toujours fait confiance pour la qualité de son travail car il ne trichait jamais. Face aux adversités de la vie il est resté toujours digne et n'attendait rien de personne. Ingénieur, il s'est toujours battu en s'occupant de diverses manières. Il avait plusieurs flèches à son arc et arrivait toujours à s'en sortir dignement. En apparence réservé pour ceux qui ne l'avaient pas approché, il avait en réalité, un grand cœur et savait faire rire ses proches. Il est tombé sur le champ de bataille, les armes à la main, après avoir rendu de bons et loyaux services à la Statistique. Paix à son âme. Qu'Allah lui pardonne tous ses péchés et autres manquements et lui réserve une place de choix au Paradis. Je renouvelle mes sincères condoléances à toute sa famille, à ses collègues et à tous ceux qui l'ont connu et apprécié. Prions cette NUIT pour lui mais surtout continuons de penser à lui dans nos prières. Je profite de l'occasion pour prier pour toutes les personnes, parents et proches qui nous ont quittés récemment.

Par **Mactar Gueye**, retraité

ADIEU
Aas NDAW



Nuit sombre et taciturne ce soir du 06 Mars 2021, le crépuscule tombant, Aas NDAW rendait l'âme paisiblement, discrètement. EL Hadji Ibrahima NDAW, de son état civil. Homme de foi, foi spirituelle mais aussi en actes. Homme pieux, constamment en prières, pour garder ardente sa relation avec Dieu, surtout après son voyage à la Mecque.

Homme de paix et de consensus, il savait panser les plaies du cœur, et de l'âme. En famille, au bureau ou en dehors, enclin à chercher la paix qu'elle que soit la gravité de la situation, trouvant toujours le mot juste qui apaise. Epoux, père, grand père doux, réconfortant, je suis témoin, ton épouse et tes enfants t'ont remercié. Homme de vérité, plaidant et défendant la cause des faibles. Homme digne, humble, profondément discipliné en bon talibé Cheikh...En-

fin, Homme travailleur infatigable, monument du «job», de 1973 à 2020, soit près de 50ans Aas NDAW a tout le temps servi la Statistique. Diplôme de l'ENEA, de la première promotion des Techniciens Supérieurs depuis 1976, ses camarades de promotion encore debout Djiberou, Alioune Ndoumbé, ELAlphonse, pleurerons toujours cet être exceptionnel. Aas a participé à toutes les opérations de Recensement en tant que responsable régional de la cartographie, de la formation des superviseurs, de contrôleurs et autres agents enquêteurs ou/codificateurs...

Formateur hors pair, il a assuré la formation de toutes les cohortes d'enquêteurs, pour la certification de vaillants agents de terrain, sous l'égide de la Direction de l'ENSAE/ANSD. Témoignage ne pouvait plus éloquent que celui de M. Matar Gueye, disant: les agents se bousculent pour se faire affecter dans l'équipe de Aas. Tellement, il était magnanime et généreux. Quant aux Katangais, plus proches collaborateurs, qui avons la chance de côtoyer un homme vertueux, pétri de valeurs. Ton souvenir restera éternellement. Repose en paix à côté de ton frère Selle Ba qui est allé rejoindre ses autres frères Mohicans comme Macodou Mbodji encore appelé Mac Donald, encore Ibrahima Thiané et Gallass tous dans la première promotion d'agents Techniques. Ainsi, avec le décès de Ass en plus, c'est la légion d'honneur des anciens de la DPS qui s'effrite. Que Dieu dans sa grande Miséricorde l'élève au rang des Élus et octroie longévité et santé à ses anciens collègues, ses amis et enfants, pour qu'ils soient toujours en union de prière. Jàmbaar du déé, dafay làqqu.

Par **Tahir DIOP**, retraité

ENIGME N°12 : Je suis blanc quand je suis sale et noir quand je suis propre.

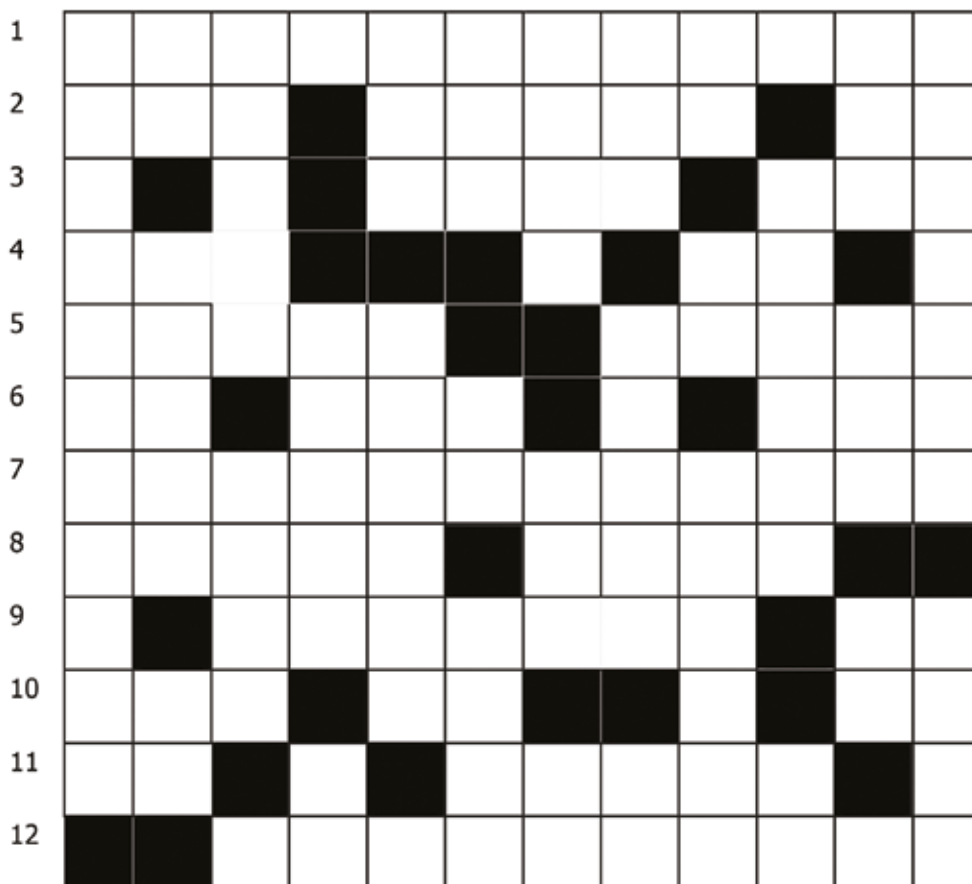
Réponse :

ENIGME N°11 : Je suis noir, je deviens rouge, et je finis blanc

Quel est mon nom ?

Le charbon.....

Page détente par Alain F. DIATTA - BDRU/DMIS
Mots croisés N°7 : proposés par Mbaye (ASS) NDIAYE



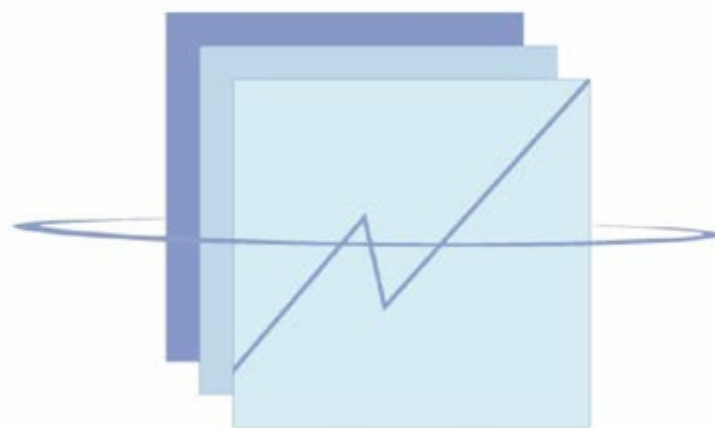
ENONCE :

Horizontalement :

1-Bénéficiaire d'une prestation. **2**-Meuble de repos. Permet de féconder. Ancienne clé. **3**-Chair.une religieuse en abrégé. **4**-Ecorce de chêne. Pronom personnel. **5**-Greffer. Transformai en liquide. **6**-Front de Terre. Fût Ministère de tutelle de l'ANSD. Condiment d'un goût très fort. **7**-Schéma d'organisation. **8**-Désavoua.Récipient. **9**-Arbre d'un fruit vert. Coefficient d'intelligence. **10**-Unité de l'échelle géologique. Symbole du titane. Jeu chinois. **11**-Sous-couvert.Tragédie. **12**-Maitrisent les statistiques.

Verticalement :

I-Regroupent l'ensemble des informations ou des services **II**-Participe gai. Coin obscur. Langue romane.**III**-Participe présent d'un auxiliaire. Un coup de poing.**IV**-Adresse électronique. Importe qui. **V**-Signal. Revient à la vie. **VI**-Salut romain. Mépris. Néant. **VII**-Assassinat. joyeux. Route Nationale. **VIII**-Métal léger. Une grande passionnée. Forme avoir. **IX**-C'est-à-dire. Appris. Tel le citron ou l'orange. **X**-Graine riche en huile. Forme avoir. **XI**-Avoir conjugué. Partie de aimer. Quartier Général. **XII**-Infertile. Petits atomes.



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie